

# L'AVOCETTE

2003 – 28 (1-2) pages 1 à 32

ISSN 0181-0782

- Observations ornithologiques en 2003 dans les zones de grandes cultures inondées du Santerre (80).

- Observations ornithologiques en basse vallée de la Bresle 1999-2001.

- Le STOC - EPS en Picardie - Année 2003 - Troisième année.

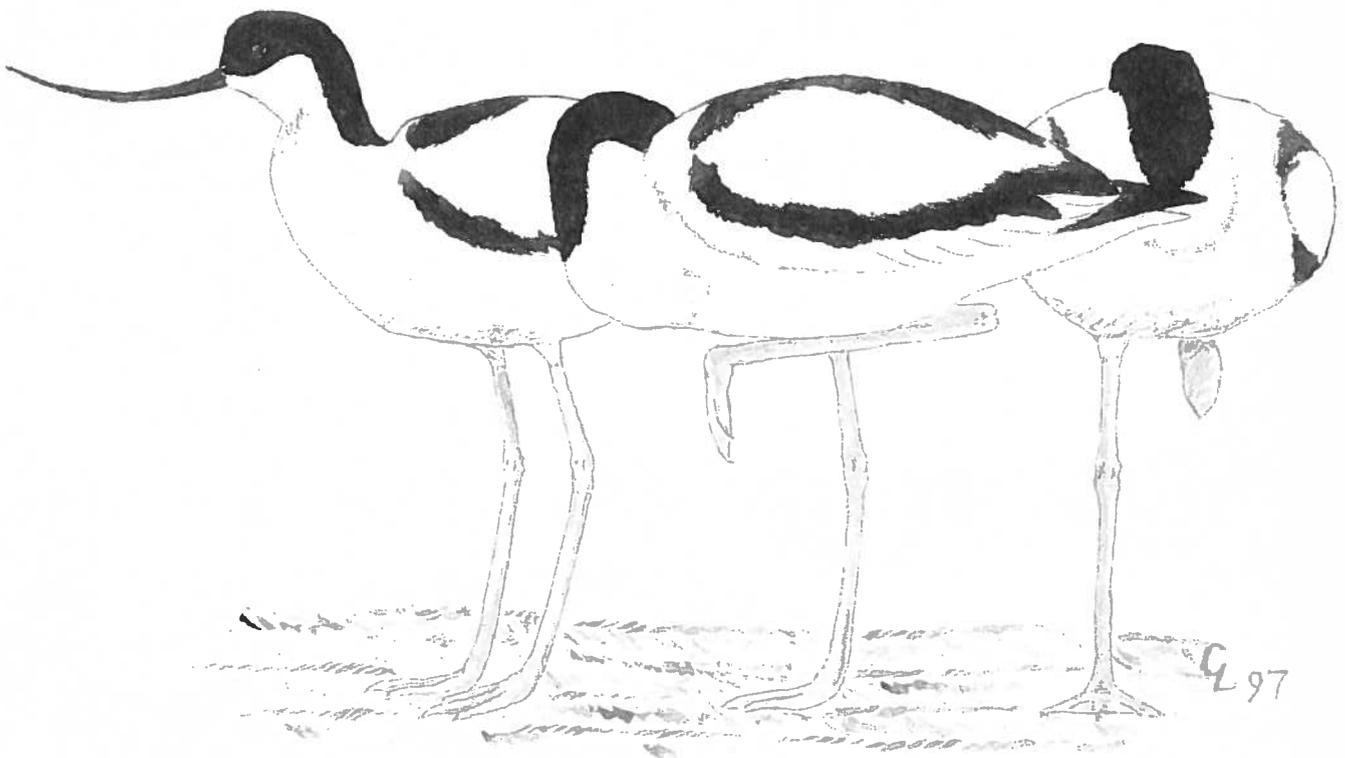
- Observation d'un Phalarope à bec large *Phalaropus fulicarius* dans l'Oise.

- Recensement des Grands Cormorans *Phalacrocorax carbo* Hiver 2002 - 2003 et printemps 2003. Région Picardie.

- Premiers résultats d'un dispositif de réduction de la mortalité routière des amphibiens à Cottency (80).

- Afflux de Hiboux des marais *Asio flammeus*. Hiver 2002/2003 - Région Picardie.

- Plus de 120 Petits Rhinolophes *Rhinolophus hipposideros* dans deux micro-souterrains en forêt de Compiègne (60)



# Picardie Nature

L'AVOCETTE – 2003-28 (1-2)

## SOMMAIRE

**Pages 1 à 3 :**

**Observations ornithologiques en 2003 dans les zones de grandes cultures inondées du Santerre (80)**

Par X. COMMECY

**Pages 4 à 11 :**

**Observations ornithologiques en basse vallée de la Bresle 1999-2001.**

Par Frédéric NOEL

**Pages 12 à 15 :**

**Le STOC - EPS en Picardie - Année 2003 – Troisième année.**

Par Xavier COMMECY coord.

**Page 16 :**

**Observation d'un Phalarope à bec large *Phalaropus fulicarius* dans l'Oise.**

Par Michel PAULIN

**Pages 17 à 20 :**

**Recensement des Grands Cormorans *Phalacrocorax carbo*.**

**Hiver 2002 - 2003 et printemps 2003.**

**Région Picardie.**

Par X. COMMECY

**Pages 21 à 26 :**

**Premiers résultats d'un dispositif de réduction de la mortalité routière des amphibiens à Cottenchy (80).**

Par Sébastien LEGRIS

**Page 27 à 29 :**

**Afflux de Hiboux des marais *Asio flammeus***

**Hiver 2002/2003 - Région Picardie**

Par Patrick DECORY

**Page 30 à 32 :**

**Plus de 120 Petits Rhinolophes *Rhinolophus hipposideros* dans deux micro-souterrains en forêt de Compiègne (60).**

Par : Rémi FRANÇOIS, Franck SPINELLI, Emmanuel FOURNIER et Xavier COMMECY.

L'AVOCETTE, publication naturaliste de Picardie Nature - 14 place Vogel - B.P.835 - 80000 AMIENS

**Directeur de publication :** Christophe HOSTEN

**Rédacteur en chef :** Xavier COMMECY

**Comité de lecture :** Didier BAVEREL, Xavier COMMECY, Rémi François & Thierry RIGAUX.

**Conception et mise en page :** Sébastien LEGRIS

**Dessins :** Cédric LOUVET (couverture)

**Tirage :** 180 exemplaires - **Prix d'un numéro :** 8 €uros

**Date de parution :** Août 2004

**Dépôt légal :** Préfecture de la Somme - FR ISSN 0181 - 0782

**Impression :** C.A.T. : G. COUTHON - Amiens

# OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES EN 2003 DANS LES ZONES DE GRANDES CULTURES INONDEES DU SANTERRE (80).

Par X. COMMECY

Bien que l'année 2003 ait été assez sèche et très chaude, certaines dépressions topographiques au sein des zones de grandes cultures des plateaux picards étaient toujours sous les eaux au printemps de cette année 2003. Ces milieux humides temporaires résultaient des grandes inondations du printemps 2001 dues à des remontées des niveaux des nappes phréatiques, en particulier celle de la craie. Ainsi, certaines zones ont été exondées durant les étés 2001 et 2002 mais les précipitations hivernales les ont réactivées par remontées de quelques décimètres du niveau supérieur (ou toit) de ces nappes. Pour d'autres secteurs, l'eau a toujours été présente depuis l'hiver 2000-2001, avec des hauteurs variables. Une végétation hygrophile s'y est d'ailleurs développée et l'on a pu voir cette année de véritables ceintures de végétaux aquatiques (Roseau commun *Phragmites australis*, Joncs diffus *Juncus effusus*, Massette à large feuille *Typha latifolia*...).

BAVEREL (2002) puis DAUMAL (2002) ont déjà décrit les caractéristiques de ces plans d'eau temporaires ainsi que les observations ornithologiques qui y ont été réalisées. C'est le résultat de la continuation de ces suivis que nous proposons ici, sur les sites du Santerre.

## Les sites suivis

Dans le cœur du Santerre, c'est une succession de zones inondées (d'ouest en est : Fouques-court, Chilly, Hallu, Punchy, Fonches-Fonchette) qui a été suivie. Il s'agit en fait d'une vallée habituellement sèche du bassin versant de l'Ingon, affluent de la Somme. Un peu plus à l'est, isolé des autres, le secteur de Verpillières-Beuvraignes. Ces sites ont été présentés dans les publications consacrées les années précédentes à ces inondations (BAVEREL et DAUMAL op. cite). Des échanges entre ces sites sont fréquents aussi donnerons-nous, des bilans globaux obtenus lors des 10 recensements que nous avons effectués entre le 24 février et le 28 juillet. A la fin de ce mois, les sites sont secs, certains s'asséchant plus tôt (Verpillières dès la mi juin,

Chilly à la mi juillet...) et étant souvent immédiatement remis en culture. Tous les sites inondés du secteurs n'ont peut-être pas été repérés. Les observations réalisées aux jumelles ou avec une longue vue se font à partir des routes et chemins, souvent à partir d'une voiture afin de respecter la tranquillité de ces oiseaux.

Nous avons effectué 10 recensements entre le 24 février et le 28 juillet. Tous n'ont pas concerné l'ensemble des sites.

Les tableaux en annexes donnent les résultats pour chaque site et par date.

## Des sites de migration

6 espèces anatidés ont profité de cette escale.

Le **Tadorne de Belon** *Tadorna tadorna*, déjà signalé les années précédentes comme visiteur régulier, a massivement occupé cette succession de sites. Dès le début des visites (une fois la chasse achevée, fin février), ils sont nombreux : une trentaine sont repérés à chaque fois jusque fin mai avec un maximum de 53 le 18 mars. Ils ne sont plus que 12 le 20 juin et aucun ensuite. Il n'a pas été constaté de nidification.

2 **Cygnés tuberculés** *Cygnus olor* sont vus en divers sites entre le 24 février et le 9 mai.

Le **Canard colvert** *Anas platyrhynchos* n'a que très peu été repéré au passage pré-nuptial (max. 8 oiseaux). Par contre dès la fin mai, les effectifs augmentent et un maximum de 42 est atteint le 20 juin. On peut penser qu'il s'agit là de rassemblement de familles nées localement.

Des **Canards pilets** *Anas acuta* ont été vus entre le 1 mars et le 25 avril, avec un maximum de 6 oiseaux.

Un peu plus abondant, le **Canard souchet** *Anas clypeata* s'est montré entre le 1 mars et 4 mai, max. de 12 oiseaux.

La **Sarcelle d'hiver** *Anas crecca* a été notée tôt en saison avec un maximum de 10 individus le 1 mars, 1 retardataire le 20 juin.

**Sarcelle d'été** *Anas querquedula* : les premières (2) sont vues le 1 mars. Elles sont présentes jusqu'au 20 juin avec un max. de 8 le 18 mars.

15 espèces de limicoles ont été vues.

2 Chevaliers se distinguent par leur abondance :

le **Chevalier gambette** *Tringa totanus* : avec 40 individus dès le 18 mars, et une présence régulière jusque fin mai avec souvent plus de 10 individus,

le **Chevalier aboyeur** *Tringa nebularia* : repéré à partir de début avril (15 oiseaux), on note un max. de 22 le 4 mai, puis 16 le 24 mai. Il n'est pas repéré en juin puis réapparaît avec 5 individus le 10 juillet (début vraisemblable du passage post-nuptial).

Nous avons pu voir aussi en ces sites :

Le **Chevalier culblanc** *Tringa ochropus* : aux deux passages bien marqués. Celui de printemps s'étale du 18 mars au 25 avril, avec un max. 22 le 1 avril. Le passage de descente dure du 20 juin (16 oiseaux) au 28 juillet (11 individus).

Le **Chevalier guignette** *Actitis hypoleucos* : le premier est vu le 25 avril, puis 14 le 4 mai. Il est ensuite régulier en petit nombre jusque fin juillet.

Le **Chevalier sylvain** *Tringa glareola* : 3 données (2 le 25 avril, 3 le 24 mai, 1 le 28 juillet) et le **Chevalier arlequin** *Tringa erythropus* (1 le 4 mai) ont été plus discrets.

Le **Combattant varié** *Phylomachus pugnax* : plus abondant à la descente : 22 le 10 juillet.

La **Bécassine des marais** *Gallinago gallinago* a été peu observée cette année (2 observations réalisées) de même que la **Barge à queue noire** *Limosa limosa* à peine plus : 4 observations (2 de printemps et 2 de juillet avec 1 à 2 individus). Les **Vanneaux huppés** *Vanellus vanellus* ont souvent été repérés et parfois en grands nombres (max. de plus de 250 le 20 juin et 320 le 10 juillet), généralement en compagnie de **Pluviers dorés** *Pluvialis apricaria* au printemps : 120 le 14 février et 196 le 1 avril.

Plus rare loin du littoral, mais observé aussi en 2001 et 2002, le **Pluvier argenté** *Pluvialis squatarola* a été vu le 4 mai en deux exemplaires.

Le **petit Gravelot** *Charadrius dubius* a niché et 2 autres ont aussi été vus le 4 mai. L'**Echasse blanche** *Himantopus himantopus* et l'**Avocette** *Recurvirostra avocetta* seront traités dans le paragraphe suivant traitant des nicheurs.

Dans le groupe de laridés, les **Mouettes rieuses** *Larus ridibundus* et les **Goélands bruns** *Larus fuscus* ont largement utilisé ces sites et ont été vus régulièrement (pour les Mouettes les reproducteurs d'une colonie en milieu artificiel - petits bassins de décantation à Chilly : 97 couples et les jeunes de cette colonie après leur envol représentaient une bonne part des individus observés). Plus occasionnellement,

quelques **Goélands argentés** *Larus argentatus* et **cendrés** *L. canus* ont aussi été vus ainsi qu'une **Mouette pygmée** *Larus minutus* juvénile le 28/07.

Si les **Foulques macroules** *Fulica atra* ont niché, ces inondations ont aussi servi de lieu de halte migratoire. C'est ainsi que 162 sont vues le 18 mars (contre moins de 50 à la fin février), et encore 141 le 4 mai en plus des reproducteurs... Il en va de même pour la **Poule d'eau** *Gallinula chloropus* dont 23 sont vues à Punchy le 24 février alors que nous n'y trouverons que 2 couples.

Enfin, parmi les migrateurs, une **Cigogne blanche** *Ciconia ciconia* était présente le 8 mars, et deux observations de **Hérons cendrés** *Ardea cinerea* ont été effectuées en février et mars alors qu'il n'y a pas de colonie de reproduction proche connue.

## Un site de reproduction

Il est déjà étonnant de trouver tant d'oiseaux de tant d'espèces dans des milieux humides temporaires. Il est encore plus étonnant d'en trouver qui s'installent pour nicher dans cet environnement si différent de leurs biotopes habituels : champs de blés et de betteraves...

Le **Grèbe castagneux** *Tachybaptus ruficola* a été trouvé nicheur en 3 sites. A Punchy, 2 couples dont 1 nicheur certain (nid vu le 5 avril, 3 poussins le 20 juin), à Fonches-Fonchette, 5 couples (3 nids le 4 mai, 4 couples avec 3,3,3 et 2 poussins le 20 juin) et 1 couple avec nid à Chilly.

**Canard colvert** : 2 couples observés à Chilly en avril, 1 couple à Hallu début mai, pas de poussins repérés.

**Avocette à manteau noir** : à Verpillières 4 sont présentes le 25/04 ; elles sont 6 et forment 3 couples le 04/05 et deux sont en position de couvaison sur deux nids à quelques mètres de la nappe d'eau mais le secteur est totalement sec le 24 mai et les oiseaux ont disparu. Déjà nicheuses certaines en ce lieu en 2001

**Echasse blanche** : Etonnamment bien répartie.

Chilly, 2 couples le 25 avril et le 4 mai, pas de jeunes repérés ;

Fonches Fonchette, 1 couple le 24 mai non revu ensuite.

Hallu : 1 couple pour 3 grands juvéniles les 10 et 28 juillet en un point. 1 couple et 1 couple pour 1 grand juvénile le 20 juin, 2 couples pour 4 et 1 juvéniles et 1 couple pour 2 poussins le 28 juillet en un autre point.

Punchy, 4 couples dont 1 avec deux grand juvéniles le 20 juin (des copulations pour 1 couple sont vues le 24 mai) puis 1 couple avec 1 poussin le 10 juillet (ils seront revus le 28).

**Total** : 10 couples (5 couples nicheurs certains et 5 couples nicheurs probables).

On peut remarquer le fort étalement des éclosions : des grands juvéniles non volants sont repérés dès le 20 juin (age estimé à 3 ou 4 semaines or d'après GEROUDET (1982) l'envol se fait à environ 30 jours) et encore des poussins de quelques jours repérés le 28 juillet. Ce qui fait presque 2 mois de différence entre les couples les plus précoces et les plus tardifs. Peut-être des couvées de remplacement ont-elles été menées suite à l'assèchement précoce de certains secteurs (par exemple à Verpillières où un oiseau était présent le 4 mai).

Nous n'avons pas personnellement trouvé de nid (non recherchés), mais un agriculteur propriétaire des champs inondés nous a affirmé en avoir trouvé un, dans les cultures, à une dizaine de mètres de l'eau libre. Quel environnement pour cet oiseau!

Pendant sa reproduction, cette espèce se montre très agressive lors de sa défense de territoire ; c'est ainsi que nous avons observé des attaques contre des Busard Saint Martin *Circus cyaneus* et des roseaux *C. aeruginosus*, Buse variable *Buteo buteo*, Vanneau huppé, Chevreuil *Capreolus capreolus* et ... ornithologue.

**Petit gravelot** : 1 couple est observé à Chilly le 04 mai ; il est accompagné de 3 jeunes le 10 juillet.

**Vanneau huppé** : c'est un nicheur abondant dans ces milieux. Des couples (paradant ou défendant des territoires) sont repérés en 9 sites (il peut y avoir plusieurs sous-sites par commune) : à Chilly, 3 couples (3 juv. le 20 juin); à Fonches-Fonchette, 1 couple ; à Fouquescourt, 1 couple ; à Hallu, 3 couples ; à Punchy, 2 couples (2 poussins vus le 28 juillet) et à Verpillières, 19 couples (1 nid le 4 mai, 2 couples avec poussins le 24 mai).

**Total** : 29 couples.

**Foulque macroule** : cette espèce était bien répartie avec des couples observés en 6 sites.

Chilly, 5 nids vus entre le 25 avril (dont 1 avec 5 œufs) et le 24 mai ; Hallu, 5 nids le 4 mai, 3 poussins le 9 mai ; Fonches-Fonchette, 6 nids le 24 mai (premiers nids à partir du 1 avril), 1

couple et 2 juvéniles le 20 juin; Punchy, 6 nids 25 avril, 1 couple pour 5 poussins le 9 mai, 1 autre avec 7 poussins le 24, 2 couples avec 3 et 1 poussins ainsi que 5,4 et 1 grands juvéniles le 20 juin.

**Total** : 22 couples.

**Poule d'eau** : 1 couple avec 3 juvéniles et 2 couples au nid sont vus le 20 juin à Fonches Fonchette, et 2 couples à Punchy le 4 mai.

Les rapaces ont aussi bien utilisé ces lieux et les observations de **Busards Saint Martin**, et des **roseaux** chassant au dessus des inondations ont été très régulières, le **Faucon hobereau** *Falco subbuteo* a été vu se regorgeant des nombreuses libellules fréquentant ces plans d'eau. Le **Busard cendré** *C. pygargus* a été vu plusieurs fois à proximité sans que la relation avec la présence de l'eau soit établie.

## Conclusion

Pour la troisième année consécutive (et certainement la dernière car la recharge de la nappe a été réduit au cours de l'automne et l'hiver 2003-2004 ainsi qu'au printemps), le suivi des zones inondées des plateaux picards a montré à quel point les oiseaux d'eau étaient réactifs à la présence de nouvelles zones humides tant qu'elles sont tranquilles aussi bien pour les haltes migratoires que pour des reproductions.

Ces zones sont en revanche quasi désertées en période de chasse, des huttes étant installées en bordure de plusieurs d'entre elles dès leurs premiers mois d'existence.

## BIBLIOGRAPHIE

- DAUMAL Thibaud (2002) : Intérêt ornithologique des zones de grande culture temporairement inondées de "Picardie intérieure" en 2002. *L'AVOCETTE* 26 (2-3). p. 55 à 66.
- BAVEREL D. (2002) : Inondations du printemps 2001 en Picardie. Suivi du stationnement et de la reproduction des oiseaux d'eau sur 6 sites de la Picardie continentale. *L'AVOCETTE* 26 (1) p. 12 à 29.
- GEROUDET Paul (1982) : "Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe" Tome 1. Delachaux & Niestlé. Neuchâtel - Paris. 240p.

Xavier COMMECY

4 place Godailler Decaix. 80800 Gentelles  
[xavier.commecy@wanadoo.fr](mailto:xavier.commecy@wanadoo.fr)

# OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES EN BASSE VALLEE DE LA BRESLE 1999-2001.

Par Frédéric NOEL

## Introduction

La Basse Vallée de la Bresle n'est pas d'un intérêt ornithologique majeur en Picardie. Les sites proches que sont le Hable d'Ault et la Baie de Somme focalisent toute l'attention des ornithologues de la région et d'ailleurs au détriment parfois des autres sites. Pourtant, le fond de la Vallée de la Bresle avec ces nombreux plans d'eau est une zone où se concentrent, en nombre parfois important, plusieurs espèces d'oiseaux d'eau. Cet intérêt a déjà été mis en lumière par une association locale, l'Association de Découverte de l'Environnement en Val de Bresle (ADEVAB), sous la plume notamment de Gilles HELLUIN qui a publié plusieurs chroniques ornithologiques.

Cet article est une synthèse des 26 recensements réalisés par l'auteur entre 1999 et 2001. Afin de connaître le plus précisément possible la fréquentation de la zone par les oiseaux d'eau, cette synthèse est complétée par d'autres observations issues de bases de données ornithologiques régionales et de la bibliographie disponible. ces observations complémentaires concernant aussi d'autres années.

## Présentation de la zone d'étude

Située à l'ouest du département de la Somme, la Vallée de la Bresle constitue une frontière naturelle entre la Picardie et la Haute-Normandie sur plusieurs dizaines de kilomètres. La rivière en question se jette dans la mer de la Manche au niveau du Tréport. La zone d'étude se situe quelques kilomètres en amont de cette ville.

Six zones ont été définies sur les communes de Gamaches et de Bouvaincourt-sur-Bresle (voir plan) :

- l'Epinoy (Gamaches), situé entre le bourg de Gamaches et la D123, est constitué de 3 plans

d'eau dont le principal fait près de 500 mètres de long. Ce dernier accueille quelques huttes de chasse.

- la Drague (Gamaches), nommé également Etang Sainte-Marguerite, est constituée de deux étangs de taille modeste (quelques hectares) reliés entre eux. Cette zone est en réserve de chasse.

- la Base Nautique (ou encore les Marais de Gousseauville) est le plan d'eau majeur de la commune de Gamaches. Il présente une longueur d'environ un kilomètre sur une largeur d'environ 500 mètres. Il est relativement perturbé par les activités humaines avec la présence de huttes de chasse et d'une base nautique.

- les Aulnes (Gamaches) est très proche du plan d'eau de la base nautique. Cet étang a fait l'objet de quelques travaux d'aménagement durant la période de recensement, l'extraction de granulats étant très récente sur ce site. La parcelle mitoyenne au nord était en cours d'extraction et accueillait déjà quelques petites populations d'oiseaux d'eau qui ont été pris en compte. Aucune hutte de chasse n'a été installée sur cette zone.

- le Camping (Bouvaincourt-sur-Bresle) est situé en amont du bourg de la commune. Les deux étangs de part et d'autre du camping ont été recensés, excluant le petit étang situé au centre. Notons que l'étang nord accueille une base de ski nautique.

- la Bassée (Bouvaincourt-sur-Bresle). La zone couverte par le recensement est constituée de deux grands étangs couvrant une surface de plus d'un kilomètre de long pour environ 500 mètres de large. Quelques huttes de chasses y sont installées.

Notons que l'activité de pêche est pratiquée sur l'ensemble des sites, les Aulnes mis à part.

Les plans d'eau d'Infranville et de Beauchamp n'ont pas été prises en compte dans les comptages de l'auteur ni même par Gilles HELLUIN dans ses chroniques, la fréquentation de ces gravières par les oiseaux d'eau étant très faibles (quelques Grèbes huppés, Foulques macroules, Poules d'eau et Canards colvert.

## Matériel et méthode

	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
1999											1	1
2000	1						1			1	2	2
2001	2	2	2	1	1	1	2	2	2	1	1	

Tableau 1 : répartition mensuelle des recensements

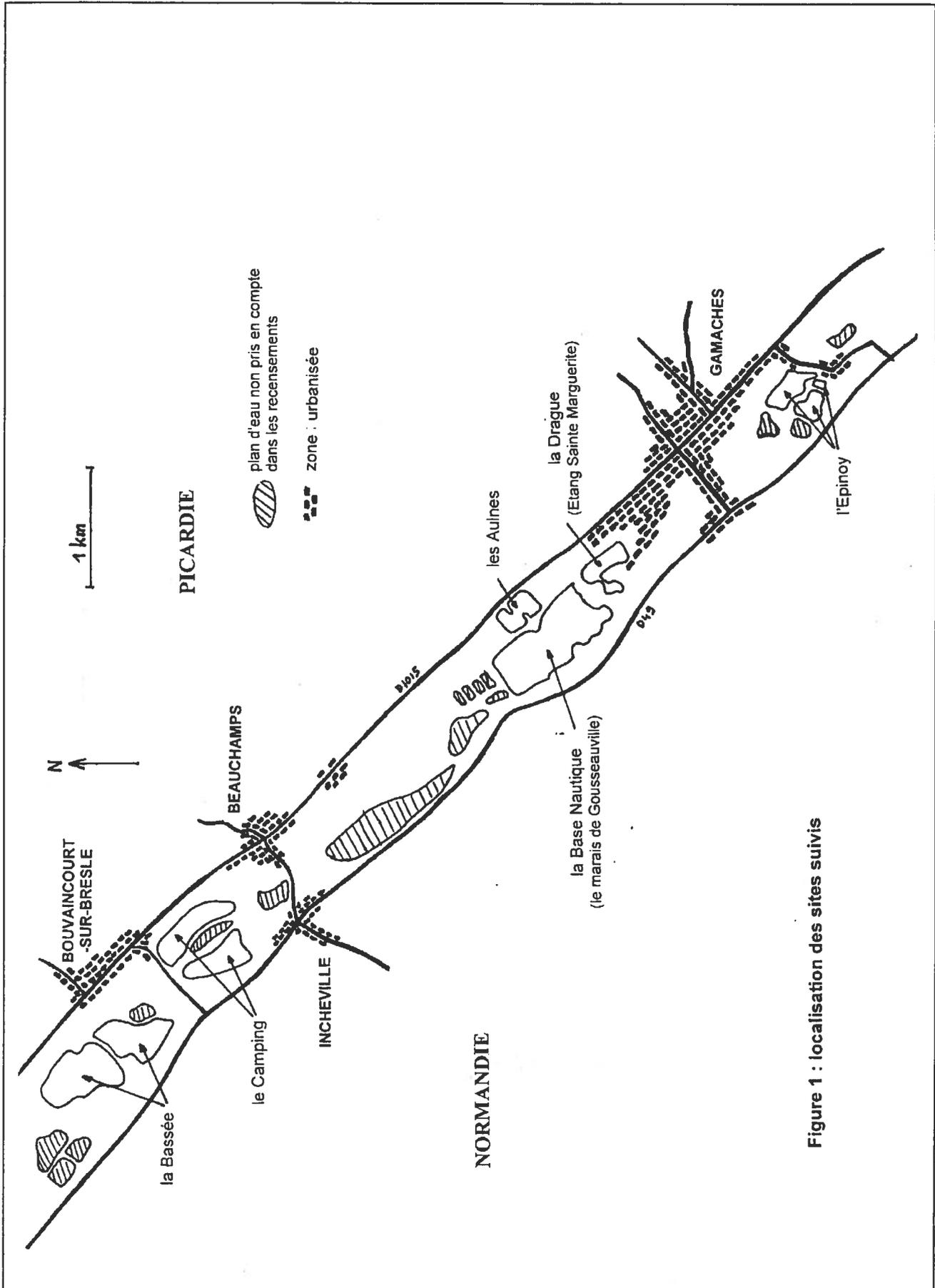


Figure 1 : localisation des sites suivis

Cette synthèse ne s'intéresse qu'aux oiseaux d'eau soit les Palmipèdes, Rallidés, Echassiers, Laridés ainsi que le Martin pêcheur. La majeure partie des données utilisées pour cette synthèse provient des 26 recensements réalisés par l'auteur (tableau 1). Ces comptages ont été menés souvent de la même manière en utilisant des jumelles Perl 8x40 et une longue vue Optolyth 80mm équipée d'un oculaire x30 grand angle. Chaque recensement débutait vers 11H00 à l'Epinoy et se terminait à la Bassée environ 4 heures plus tard.

Quand deux comptages ont été réalisés un même mois, nous avons retenu l'effectif maximum obtenu.

## Résultats

### Grèbe esclavon *Podiceps auritus*

Cette espèce n'a pas été observée par l'auteur mais elle est mentionnée dans la base de données du Groupe Ornithologique Normand avec 1 individu observé par M. GOFFETTRE les 22 et 23 décembre 1986.

Gilles HELLUIN cite également 1 individu à Gamaches le 31 décembre 1999.

### Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*

	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
1999											149	110
2000	125						27			139	196	181
2001	209	167	185	45	7	28	88	178	201	167	226	

Cette espèce est présente en nombre toute l'année. Ces effectifs sont supérieurs à 100 individus d'août à mars avec des maxima avoisinant et dépassant même 200 de novembre à mars. Hors période nuptiale, la répartition des effectifs sur les différents plans d'eau est variable avec toujours une faible représentation sur les commune de Bouvaincourt où le total est toujours inférieur à 30 oiseaux.

Novembre et décembre 1996 semblent avoir vu se concentrer des effectifs supérieurs dans la vallée. En effet durant ces deux mois, la base de données

### Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
1999											114	128
2000	122						142			113	124	136
2001	43	47	41	38	47	96	132	183	181	149	125	

Comme pour le castagneux, le Grèbe huppé est bien présent toute l'année en basse vallée de la Bresle avec des effectifs totaux atteignant plus de 180 individus en août et septembre 2001 (jeunes compris). Rarement observé aux Aulnes, il est également faiblement représenté à l'Epinoy et à la Drague avec des effectifs le plus souvent inférieur à 10. A contrario, les sites les plus fréquentés sont la Base Nautique et la Bassée où parfois plus de 100

D'autres données sont mentionnées pour quelques espèces non observées par l'auteur ou quand ces observations apportent des informations intéressantes (effectifs records, espèce peu commune...). Ces données proviennent de la base de données ornithologiques de Picardie Nature et de celle du Groupe Ornithologique Normand (GONm), ces dernières ayant parfois été publiées dans les chroniques de la revue Le Cormoran. A de nombreuses reprises, les chroniques ornithologiques de Gilles HELLUIN ont été citées (HELLUIN 2000a, HELLUIN 2000b, HELLUIN 2001a, HELLUIN 2001b).

### Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis*

A l'instar de l'esclavon, le Grèbe à cou noir n'a pas été noté par l'auteur mais Gilles HELLUIN l'a mentionné à 4 reprises du 27 février 1996 au 29 mai 1996

du GONm relate 4 comptages où Gilles HELLUIN cite des chiffres compris entre 204 et 218 pour la seule commune de Gamaches.

En 2001, au moins 13 nichées ont été notées sur la zone suivie. Les étangs des Aulnes, de la Base Nautique et du Camping de Bouvaincourt ne semblent pas concernés par la nidification de l'espèce. L'Epinoy avec 7 à 9 nichées pour au moins 6 couples, constitue le site le plus important. A la Drague, au moins 5 couples ont obtenu des jeunes et à la Bassée, seul un couple a été noté avec 3 juvéniles le 30 juin.

individus sont recensés. Ces deux sites sont également les plus productifs en jeunes. En 2001, 6 couples donnent 15 jeunes à la Base Nautique et 6 couples font 7 nichées à la Bassée. A l'Epinoy, 2 couples donnent 2 nichées de 2 et 3 jeunes et au Camping de Bouvaincourt où un couple parade dès le 12 novembre 2000, 3 couples donnent 3 nichées. Les Aulnes, probablement faute de végétation sur les rives, n'accueille aucun couple

nicheur. Au total en 2001, au moins 19 couples de grèbes huppés produisent un minimum de 21 nichées.

**Grèbe jougris *Podiceps grisegena***

Espèce non observée par l'auteur mais Gilles HELLUIN cite 1 individu présent régulièrement de 1995 à 1999 en fin d'automne à Bouvaincourt-sur-Bresle.

**Grand cormoran *Phalacrocorax carbo***

	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
1999											6	6
2000	5						12			10	14	17
2001	38	32	23	27	1	7	20	15	10	3	11	

Cette espèce est présente avec des effectifs modestes si on les compare aux superficies en eau dans la zone. Rappelons que les recensements ont eu lieu en milieu de journée et non au dortoir où les comptages sont plus fiables. Le grand Cormoran a surtout été noté au reposoir sur les sites du Camping de Bouvaincourt avec un maximum de 32 individus le 13 janvier 2001 et sur un arbre mort qui n'existe plus maintenant à la Base Nautique.

Notons la faible influence de la présence d'une colonie de reproduction à quelques kilomètres de là, au Tréport avec, selon Gilles HELLUIN, 112 nids le 22 mai 2000 ; ces Cormorans s'alimentant essentiellement en mer.

**Butor étoile *Botaurus stellaris***

L'espèce n'a pas été observée par l'auteur mais Gilles HELLUIN mentionne 1 individu à Gamaches le 16 novembre 1982.

**Cygne tubercule *Cygnus olor***

	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
1999											22	17
2000	4						61			59	19	13
2001	11	12	10	12	18	62	83	87	47	14	22	

Le Cygne tuberculé est bien représenté en basse vallée de la Bresles avec des effectifs maxima en été (plus de 80 individus) et minima en hiver (parfois moins de 10). Notons que pour 10 oiseaux notés sur la zone étudiée le 11 janvier 2001, 33 autres individus ont été recensés en amont jusqu'à Aumâle.

En été l'espèce est surtout présente à la Bassée avec un maximum de 71 individus le 5 août 2001. La même année, l'espèce a niché à l'Épinoy, la Drague, la Base Nautique, les Aulnes et la Bassée avec 1 couple sur chaque site soit 5 couples produisant un total de 19 jeunes.

**Cygne noir *Cygnus atratus***

Cette espèce n'a pas été notée par l'auteur sur la zone étudiée mais elle est mentionnée par Gilles HELLUIN avec 1 individu le 23 octobre 1995 à Gamaches.

**Héron gardeboeufs *Bubulcus ibis***

Cette espèce a été notée une seule fois avec 2 individus posés à proximité des plans d'eau des Aulnes le 28 janvier 2001.

**Crabier chevelu *Ardeola ralloides***

Espèce non observée par l'auteur. Gilles HELLUIN cite l'observation d'un adulte à Bouvaincourt-sur-Bresle du 11 au 17 octobre 1999.

**Héron cendré *Ardea cinerea***

Le Héron cendré est noté régulièrement toute l'année avec néanmoins des effectifs totaux n'excédant jamais 3 individus sur l'ensemble des plans d'eaux suivis.

**Spatule blanche *Platalea leucorodia***

Une mention de l'espèce provient de la base de données du GONm : 1 individu observé par Jean-Luc GRANDPIERRE le 6 avril 1982 à Gamaches.

**Oie cendrée *Anser anser***

Un individu se fait plomber le 18 février 2001 à la Base Nautique de Gamaches. S'agissait-il d'un oiseau provenant du groupe semi-domestique de la réserve de chasse de la Drague ou d'un migrateur sauvage ?

Dix individus sont par ailleurs mentionnés en halte migratoire dans un pré de Gamaches le 27 novembre 1997 par Gilles HELLUIN.

**Tadorne de Belon *Tadorna tadorna***

Espèce rare sur la zone car non observée par l'auteur de 1999 à 2001 et notée uniquement à 3 reprises par Gilles HELLUIN pendant l'hiver 1995-1996 avec 2 individus à Gamaches.

**Canard colvert *Anas platyrhynchos***

Environ 40 individus semi-domestiques sont entretenus sur la réserve de chasse de la Drague. Ailleurs, quelques individus sont aperçus çà et là notamment autour du Camping de Bouvaincourt où

un maximum de 20 oiseaux a été dénombré le 21 octobre 2000.

**Canard chipeau *Anas strepera***

Deux individus sont notés le 28 janvier 2001 à la Drague. L'espèce est également mentionnée plusieurs fois par Gilles HELLUIN.

**Canard pilet *Anas acuta***

Si l'espèce n'a pas été observée par l'auteur, une donnée figure néanmoins dans la base de données de Picardie Nature : Laurent GAVORY et Olivier BARDET notent 1 couple à la Base Nautique le 22 mars 1997. Gilles HELLUIN mentionne également le pilet avec 1 individu le 4 janvier 1997 à Gamaches ainsi qu'un mâle et deux femelles à Bouvaincourt-sur-Bresle le 17 octobre 1999.

**Canard souchet *Anas clypeata***

Seules 4 observations ont été notées pour cette espèce : 4 individus les 21 octobre et 12 novembre 2000 aux Aulnes, 1 individu le 28 janvier 2001 à la Drague et 1 couple le 26 mars 2001 à la Base Nautique.

Notons que la base de données de Picardie Nature mentionne la présence de 28 individus observés par Laurent GAVORY et Olivier BARDET le 22 mars 1997 à la Base Nautique. Gilles HELLUIN cite également le souchet à plusieurs reprises avec des

**Fuligule milouin *Aythya ferina***

	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
1999											6	44
2000	-						-			4	7	14
2001	8	26	23	-	-	-	-	-	-	-	2	

Le milouin n'est présent dans la zone d'étude que d'octobre à mars avec des effectifs faibles. Les maxima sont exclusivement notés à la Base Nautique : 44 le 4 décembre 1999, 21 le 16 janvier 2000, 26 le 18 février 2001 et 22 le 11 mars 2001. Néanmoins, la base de données du GONm fournit des informations intéressantes pour l'hiver 1991-1992. M. GOFFETTRE note l'espèce à 8 reprises entre le 11 décembre et le 19 février sur la commune de Gamaches. Les effectifs varient entre un minimum de 30 individus et un maximum de 116 le 19 février pendant une vague de froid.

Gilles HELLUIN note également l'espèce à de nombreuses reprises et des effectifs supérieurs à 100 oiseaux pendant l'hiver 1995-1996 et

**Fuligule morillon *Aythya fuligula***

	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
1999											7	21
2000	27						-			2	19	20
2001	17	17	18	10	-	-	2	5	1	-	24	

effectifs faibles à l'exception de 30 individus à Gamaches le 14 mars 2000.

**Canard siffleur *Anas penelope***

Seulement 1 femelle notée le 21 octobre 2000 aux Aulnes. Gilles HELLUIN mentionne plusieurs fois l'espèce avec notamment 17 individus le 4 janvier 1997 à Gamaches.

**Sarcelle d'hiver *Anas crecca***

Deux observations ont été réalisées par l'auteur : 1 individu le 28 janvier 2001 aux Aulnes et 2 individus le 4 novembre 2001 à l'Epinoy. Gilles HELLUIN mentionne 4 observations en 1996 à Gamaches : 4 mâles et 4 femelles le 9 mars, 1 mâle le 29 mai, 4 individus le 6 octobre et 8 le 9 octobre puis 1 couple à Bouvaincourt-sur-Bresle le 17 octobre 1999 et Xavier COMMECY 1 le 29 décembre 2000 à Beauchamps.

**Sarcelle d'été *Anas querquedula***

Non observée par l'auteur. Une donnée provient de la base de données du GONm avec 1 mâle et 1 femelle observés à Gamaches par M. GOFFETTRE, le 25 mars 1992. Deux autres observations sont citées par Gilles HELLUIN : 4 mâles et 4 femelles le 9 mars 1996 puis 4 mâles et 1 femelle le 13 mai 1996.

notamment un maximum impressionnant pour Gamaches de 448 individus le 27 février 1996.

**Nette rousse *Netta rufina***

Cette espèce n'a été notée qu'une seule fois par l'auteur : 1 mâle et 1 femelle le 12 novembre 2001 à la Bassée. Gilles HELLUIN cite 1 femelle à Bouvaincourt-sur-Bresle du 16 décembre 1998 au 20 février 1999.

**Fuligule à bec cerclé *Aythya collaris***

La base de données de Picardie Nature mentionne une observation validée par le CHN : 1 mâle observé à Bouvaincourt-sur-Bresle par Romain LEGRAND le 23 avril 1997.

Le Fuligule morillon est présent presque toute l'année en basse vallée de la Bresle avec des effectifs souvent inférieurs à 20 individus et un maximum de 27 le 16 janvier 2001. Il est surtout observé sur la réserve de chasse de la Drague. A l'instar du Fuligule milouin, le morillon est mentionné en plus grand nombre dans la base de données du GONm pendant l'hiver 1991-1992. M. GOFFETTRE y rapporte des effectifs compris entre 9 et 41 individus à Gamaches. De même Gilles HELLUIN signale dans la base de données du GONm des effectifs importants sur la même commune fin 1996, début 1997 avec un maximum de 116 individus le 12 janvier 1997. Xavier COMMECY a lui repéré 52 individus le 29 décembre 2000 (dont 35 à la base nautique et les 17 autres au "Camping" de Beauchamps).

#### Harelde de Miquelon *Clangula hyemalis*

Espèce non observée par l'auteur. Gilles HELLUIN cite 1 mâle stationnant à Bouvaincourt-sur-Bresle du 2 au 17 janvier 1999.

#### Garrot à œil d'or *Bucephala clangula*

Cette espèce a été observée à deux reprises : 1 mâle le 18 février 2001 à la Base Nautique et 1 femelle le 11 mars 2001 à la Bassée.

Elle est également mentionnée à quelques reprises par Gilles HELLUIN.

#### Harle bièvre *Mergus merganser*

L'espèce est mentionnée 1 fois par Gilles HELLUIN qui a observé 13 individus à Gamaches le 12 janvier 1997.

#### Râle d'eau *Rallus aquaticus*

Cette espèce n'a pas été observée par l'auteur mais est citée par Gilles HELLUIN à quelques reprises sur la zone, uniquement au mois de décembre.

#### Gallinule poule d'eau *Gallinula chloropus*

	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
1999											43	34
2000	23						10			131	69	86
2001	54	79	66	15	6	12	134	221	121	118	164	

Le recensement de cette espèce relativement discrète donne des chiffres approximatifs. Signalons toutefois une présence régulière et importante de la Poule d'eau sur la zone d'étude avec un effectif record (jeunes compris) de plus de 200 individus le 16 août 2001. Les sites les plus fréquentés sont l'Epinoy, la Drague et parfois les Aulnes.

Le suivi de la nidification en 2001 n'a pas été chose aisée mais risquons-nous à avancer quelques chiffres. L'Epinoy voit au moins 8 couples produire une trentaine de jeunes. Environ 6 couples à la Drague donnent 20 jeunes. Quelques couples

nichent aux Aulnes mais parmi la trentaine de juvéniles présents fin juillet, une partie peut provenir de la Base Nautique où l'estimation de 3 couples nicheurs est probablement très en dessous de la réalité. De même au Camping de Bouvaincourt où un seul couple a été observé avec des poussins. A la Bassée, 6 à 7 couples donnent au moins 20 jeunes.

Au total, nous pouvons donner une estimation très approximative d'au moins 30 couples produisant un minimum de 100 jeunes.

#### Foulque macroule *Fulica atra*

	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
1999											2595	2794
2000	3024						873			2608	2771	2675
2001	2178	1719	580	145	162	701	1910	2454	3065	2614	3466	

Il est aisé de constater à la lecture du tableau ci-dessus que la Basse Vallée de la Bresle constitue une zone relativement importante pour la Foulque macroule. Ses effectifs entre août et janvier avoisinent les 2500 individus avec un maximum de 3466 le 4 novembre 2001. En période internuptiale, cette espèce est présente sur tous les sites mais les effectifs les plus importants ont été observés à la Base Nautique (entre 1500 et 2200) et à la Bassée (autour de 700). Notons que les chiffres obtenus par l'auteur sont inférieurs de quelques centaines à ceux cités par Gilles HELLUIN pour les mois de novembre et décembre 1999 et janvier 2000.

En période nuptiale, l'Epinoy est le site majeur avec en 2001 entre 25 et 30 nichées donnant environ une centaine de jeunes. La Drague est le second site de nidification avec 12 à 14 nichées. Un seul couple produit 3 jeunes aux Aulnes. Environ 10 couples sont repérés à la Base Nautique. A Bouvaincourt-sur-Bresle, 3 nichées réussissent au Camping et 5 nichées sont estimées à la Bassée. Nous avons donc un total d'environ 60 nichées sur la zone suivie.

**Avocette élégante *Recurvirostra avocetta***

Une observation de 18 individus posés sur l'eau à la Base Nautique le 26 mars 2001.

**Chevalier sylvain *Tringa glareola***

Deux individus le 27 juillet 2001 aux Aulnes.

**Chevalier guignette *Tringa hypoleucos***

Un individu à la Base Nautique le 20 mai 2001. L'espèce est citée à quelques reprises par Gilles HELLUIN.

**Barge à queue noire *Limosa limosa***

Non observée par l'auteur mais une observation est relatée dans la base de données de Picardie

**Mouette rieuse *Larus ridibundus***

	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
1999											500	53
2000	3						11			20	140	130
2001	49	111	37	-	-	1	51	85	78	-	45	

La Mouette rieuse ne niche pas sur la zone d'étude mais elle est régulièrement présente en période internuptiale avec parfois des effectifs importants comme le 13 novembre 1999 avec plus de 500 individus répartis entre la Bassée, la Base Nautique, les Aulnes et la Drague. Ce record fut dépassé le 29 novembre 1997 avec 844 recensés à Gamaches par Gilles HELLUIN.

**Goéland cendré *Larus canus***

Noté à quelques reprises en février, juillet et août avec des effectifs inférieurs à 10 individus sauf le 18 février 2001 avec un total de 63 repartis entre la Base Nautique, la Bassée et le Camping de Bouvaincourt.

**Goéland argenté *Larus argentatus***

Quelques données concernent des groupes inférieurs à 20 oiseaux sauf le 4 décembre 1997 avec environ 100 individus à la Base Nautique et le 18 février 2001 avec 7 individus à la Bassée et 85 à la Base Nautique

Gilles HELLUIN signale 548 individus à Gamaches le 4 janvier 1997.

**Goéland brun *Larus fuscus***

Non observé par l'auteur, le Goéland brun est cité à quelques reprises par Gilles HELLUIN.

**Goéland marin *Larus marinus***

La seule donnée de Goéland marin provient de la base de données de Picardie Nature avec une observation d'un individu le 22 mars 1997 à Gamaches par Laurent GAVORY et Olivier BARDET.

**Sterne pierregarin *Sterna hirundo***

Espèce non observée par l'auteur. Gilles HELLUIN cite 1 individu pêchant le 24 juin à Gamaches.

Nature : 1 individu à la Base Nautique noté par Laurent GAVORY et Olivier BARDET le 12 janvier 1997.

**Courlis corlieu *Numenius phaeopus***

Une seule donnée pour 3 migrateurs en vol au dessus de la Base Nautique le 20 mai 2001.

**Bécassine des marais *Gallinago gallinago***

Non observée par l'auteur en basse vallée de la Bresle. Gilles HELLUIN cite 1 individu le 12 janvier 1997.

**Guiffette noire *Chlidonias niger***

Deux observations à la Base Nautique : 1 individu le 22 juin 2001 et 2 au passage postnuptial le 23 septembre de la même année.

**Martin pêcheur *Alcedo atthis***

Bien présent dans la vallée, le Martin pêcheur est observé à presque toutes les visites avec des totaux allant de 1 à 4 individus. Nicheur probable sur la zone recensée, aucun site de nidification n'a été découvert.

**Discussion et conclusion**

Au total, 47 espèces ont été citées dans cette synthèse qui ne concernait que les Palmipèdes, Rallidés, Echassiers, Laridés et le Martin pêcheur. Cette diversité peut être considérée comme relativement importante eu égard à la faible pression d'observation sur la zone retenue. Néanmoins, cette diversité n'est pas vraiment significative vis-à-vis de l'intérêt que peut avoir le site pour l'accueil des populations d'oiseau. Ainsi, 3 des 5 espèces d'Ardéidés n'ont été observées qu'une seule fois, le Crabier n'ayant été observé que sur une période de 7 jours et le Héron cendré est noté régulièrement mais en très faible effectif. Pour ce qui concerne les Anatidés, la plupart des 20 espèces citées ne font que des apparitions furtives avec des effectifs réduits. Les stationnements importants de Fuligules milouins et Fuligules morillons sont anecdotiques. Seul le Cygne tuberculé est présent régulièrement et en nombres parfois assez significatifs. Avec au moins 5 couples, la population nicheuse de cette espèce peut être considérée comme modeste. Il semble évident que le faible intérêt de la basse vallée de la Bresle pour le stationnement des

canards est dû à la pratique trop importante de la chasse au gibier d'eau.

La très faible représentativité des limicoles, tant en nombre d'espèces (n=6) qu'en effectifs, est plutôt liée à la capacité d'accueil du milieu. Les berges abruptes des plans d'eau ne leur convenant pas.

En effet, la très grande majorité des plans d'eau (issus de carrières) ne présente aucun aménagement écologique digne de ce nom : les berges sont toujours trop raides, non sinueuses et les îlots trop rares.

Seul le plan d'eau des Aulnes, après les derniers aménagements qu'il a subi, présente des berges en pente douce. C'est ainsi que le Chevalier sylvain a pu y être observé. Ce constat peut en partie être appliqué aux Laridés qui utilisent également la presqu'île des Aulnes comme reposoir. L'accès non autorisé de ce plan d'eau est également un élément important pour expliquer la fréquentation récente de ce site par quelques espèces et par conséquent pour expliquer l'absence des nombreuses espèces sur les autres sites dont l'accès est libre aux pêcheurs et simple promeneurs.

## Bibliographie

- HELLUIN G. (2000a) – Chronique ornithologique de la basse et moyenne vallée de la Bresle. Septembre 1998 à février 1999. Bresle Nature n° 15 : 3-10.
- HELLUIN G. (2000b) – Chronique ornithologique de la basse et moyenne vallée de la Bresle. Mars 1999 à août 1999. Bresle Nature n° 15 : 11-20.

Par chance, 4 espèces sont moins sensibles aux diverses activités humaines et semblent bien adaptées aux plans d'eau de la vallée :

- le Grèbe castagneux avec au moins 13 couples nicheurs en 2001 et surtout un hivernage qui avoisine et dépasse souvent 200 individus, soit un des sites majeurs pour l'espèce dans la région.
- le Grèbe huppé avec plus de 20 nichées et plus d'une centaine d'individus entre juillet et janvier.
- la Poule d'eau avec au moins 30 couples nicheurs et des effectifs dépassant parfois 200 individus.
- la Foulque macroule avec plus de 25 nichées et surtout des effectifs à l'automne autour de 3000 individus ce qui constitue une zone majeure pour l'espèce dans la région.

La concentration importante du Grèbe castagneux et de la Foulque macroule en Basse Vallée de la Bresle hors période de nidification constitue un élément de distinction de ce site avec les autres vallées du département de la Somme (présence de bassins de décantation mise à part) dont les populations d'oiseau d'eau ont en commun la faible représentativité des Ardéidés, des Anatidés, des Limicoles et des Laridés ainsi que la présence significative de Grèbes et Rallidés.

- HELLUIN G. (2001a) – Chronique ornithologique de la basse et moyenne vallée de la Bresle. Septembre 1999 à février 2000. Bresle Nature n° 16 : 3-11.
- HELLUIN G. (2001b) – Chronique ornithologique de la basse et moyenne vallée de la Bresle. Mars 2000 à août 2000. Bresle Nature n° 16 : 12-2

Frédéric Noël  
La Corbière  
50520 REFFUVEILLE  
[frednoel\\_50@hotmail.com](mailto:frednoel_50@hotmail.com)

# LE STOC - EPS en Picardie

## - ANNEE 2003 - Troisième année.

Par Xavier COMMECY coord.

### Présentation de la saison 2003

Cet article présente les résultats de la troisième saison pour ce programme national STOC-EPS de Suivi Temporel des Oiseaux Communs par la méthode des Echantillonnages Ponctuels Simples. Comme au niveau français, le programme picard voit le nombre de ses participants s'accroître d'année en année. Pour 2003, ce sont 23 carrés qui ont été suivis (9 en 2001, 20 en 2002, COMMECY, 2002). 8 carrés ont été suivis pour la troisième année, 18 l'ont été pour la deuxième.

Nous retrouvons ainsi les données de, D. BAVEREL, A. BOUSSEMARY, R. KASPRZYK, J. MORENIAUX, C. SCUOTTO et G. SERVAIS dans l'Aisne ; J.M. BLOND, F. BOUCHINET, T. DECOUTTERE, P. MALIGNAT, E. SYPRE et W. MATHOT dans l'Oise; F. BAROTEAU (3 carrés), X. COMMECY, L. GAVORY et P. ROYER et dans la Somme. Sont venus rejoindre cette équipe ; J.P. BONNEL (2 carrés), J.B. MARQUE, S. PETIT, dans l'Oise; P. DECORY dans la Somme. 2 carrés localisés dans l'Aisne explorés en 2002 n'ont pas été suivis cette année.

La répartition par département se fait cette année comme suit : Aisne : 60 points, Oise : 110 points et Somme : 60 points.

Les passages ont été effectués du 16 avril au 15 juin. Le tableau suivant indique la répartition de ces dates de passages par pentade. Rappelons que le protocole demande de reprendre ces dates d'une année sur l'autre.

Premier passage	A4	A5	A6	M1	M2	M3
Nombre de cas	3	5	2	9	4	0

Second passage	M4	M5	M6	J1	J2	J3	J4
Nombre de cas	1	2	9	2	3	5	1

#### Les milieux échantillonnés :

Nous avons, comme les années précédentes, regroupé en grandes catégories les milieux échantillonnés. Ont été ainsi ajoutés cette année : 20 points en forêts (17 de feuillus dans l'Oise et 2 dans la Somme ; 1 mixte dans l'Oise) ; 2 points en zones de buissons (landes ou forêts en régénération) pour l'Oise ; 1 point en pelouses ou marais dans l'Oise ; 17 points en milieux agricoles (3 en prairies dans la Somme ; 14 en milieux

cultivés, 10 dans l'Oise et 4 dans la Somme ; 5 en vergers (4 dans l'Aisne et 1 dans la Somme); 10 points en milieux bâtis (urbain, suburbain ou rural), 9 dans l'Oise et 1 dans la Somme.

En 2003, les 230 points échantillonnés étaient ainsi dans notre région (carrés non couverts cette année exclus) :

- 46 points en forêts (41 forêts de feuillus : 10 dans l'Aisne, 24 dans l'Oise et 7 dans la Somme ; 4 en forêts mixtes dans l'Oise et 1 en conifères dans l'Oise),

- 11 points en zones de buissons (landes ou forêts en régénération), 1 dans l'Aisne, 10 dans l'Oise ;

- 4 points en pelouses ou marais, 2 dans l'Aisne ( une roselière et une pelouse humide naturelle), 1 dans l'Oise (pelouse inondée) et 1 dans la Somme (pelouse calcaire sèche);

- 136 points en milieux agricoles, 25 en prairies (19 dans l'Aisne et 6 dans la Somme), 106 en milieux cultivés (32 dans l'Aisne, 30 dans l'Oise et 44 dans la Somme), 5 en vergers (4 dans l'Aisne et 1 dans la Somme);

- 26 points en milieux bâtis (urbain, suburbain ou rural), 7 dans l'Aisne, 10 dans l'Oise et 9 dans la Somme ;

- 7 points en milieux aquatiques (bord de rivière ou d'étangs récents- gravières- ou non), 5 dans l'Aisne et 2 dans la Somme.

La répartition des milieux échantillonnés s'établit ainsi :

- \* 20% en forêts (18% en 2001, 14.5 % en 2002 16% de la surface du territoire français d'après les données du Corine LandCover),

- \* 5,5 % en zone de buissons (2% en 2001, 6.5% en 2002 11% en France),

- \* 0.5% en pelouses ou marais,

- \* 59% en milieux cultivés (56% en 2002, 64,5% en 2003, 55% en France) dont 48% en zones de grandes cultures,

- \* 11% en milieu bâti (16% en 2001, 11% en 2002, 15% en France),

- \* 3 % en milieu aquatique (8% en 2001, 3,5% en 2002 et 2% en France).

Le hasard des tirages au sort des nouveaux carrés prospectés a comme on peut le remarquer, légèrement augmenté la part relative des milieux forestiers, sans pour cela minimiser la part régionale très importante des milieux agricoles et en particulier des grandes cultures.

## Résultats 2003 :

### Bilan par points.

Une fois supprimées les données concernant les espèces contactées à chacun des deux passages en un point donné (seule la valeur la plus élevée étant gardée et sera utilisée pour les analyses), cette année ce sont 2985 contacts-espèces qui forment la base de donnée. 102 espèces d'oiseaux ont été contactées (110 en 2002) pour 5928 individus. La moyenne du nombre d'espèces repérées par point d'observation est ainsi de 13,6 (13 en 2002 et 14 en 2001).

Le plus grand nombre d'espèces différentes contactées sur un carré en deux passages est cette année de 27 dans un point du sud de l'Aisne : un milieu cultivé en bordure d'une zone humide, une rivière. L'effet de lisière a joué... comme l'année dernière où c'est dans ce même point où le maximum d'espèce pour la Picardie avait été contacté. Puis on dénombre 25 espèces en milieu bâti, suivis de deux points en milieu cultivé en bordure de forêt de feuillus avec 24 espèces, puis deux fois 23 espèces, 3 fois 22, 3 fois 21 et 8 fois 20 espèces.

Les milieux représentés dans ces 20 points les plus productifs (+ de 20 espèces différentes) en diversité avifaunistique sont : les secteurs cultivés (8 fois) pour peu qu'ils présentent une mosaïque de milieux (cultures, prairies et bord de forêt, de verger ou d'étang), les milieux bâtis (6 fois), les forêts (4 fois) et les zones humides (2 fois).

Comme chaque année, les milieux les moins productifs en diversité sont les secteurs de grande culture, là où les observateurs précisent dans leurs fiches descriptives d'habitat qu'il n'y avait pas d'autres types de milieux à proximité. L'Alouette des champs, la Perdrix grise, le Bruant proyer et la Bergeronnette printanière (dans cet ordre de fréquence) constituent la base des peuplements des ces milieux et ils ne sont pas présents à chaque fois. La Corneille noire, le Corbeau freux, le Pigeon ramier viennent y manger. Et le Bruant jaune est parfois entendu si quelques buissons subsistent. Ces sites de grandes cultures sont devenus des quasi déserts d'un point de vue avifaunistique et la guildes des oiseaux dans ce milieu est ainsi bien définie et sans surprise.

### Les espèces les plus fréquentes.

Le Merle noir reste l'espèce la plus fréquente en 2003, comme pour les deux années précédentes. Il a été repéré sur 169 carrés soit 74% des carrés (76.5% en 2002). Il est suivi cette année encore de la Corneille

noire repérée sur 166 carrés soit 72 % (70.5% en 2002) et toujours du Pinson des arbres, 160 carrés 69.5 % (69% en 2002).

La liste des dix espèces les plus fréquentes est donnée ci après, dans l'ordre décroissant ; place pour 2003 (et rang en 2002 et 2001) : 1- Merle noir (1-1), 2- Corneille noire (2-6), 3- Pinson des arbres (2-3), 4- Pigeon ramier (4-8), 5- Fauvette à tête noire (5-3), 6- Alouette des champs (6-4), 7- Pouillot véloce (7-9), 8- Troglodyte mignon (8-5), 9- Mésange charbonnière qui entre dans le "top 10", elle n'était que... onzième en 2002 et 10- Bruant jaune (10 -13). L'Étourneau sansonnet, neuvième espèce la plus fréquente en 2002 passe en onzième position.

Difficile de trouver une plus grande stabilité en terme de fréquence des espèces rencontrées en Picardie puisque l'on retrouve les onze mêmes espèces les plus fréquentes ces deux années (et c'était déjà presque le cas en 2001), et quasiment dans le même ordre, à une exception près.

### Les espèces les plus abondantes.

Cette année, c'est la Corneille noire qui a été repérée en plus grand nombre (463 individus) devant le Pigeon ramier (406 individus) et l'Alouette des champs (371 individus).

La liste des dix espèces les plus abondantes est donnée ci après, dans l'ordre décroissant : place pour 2003 (et rang en 2002 et 2001) :

1- Corneille noire (3 - 3), 2- Pigeon ramier (4-9), 3- Alouette des champs (2-1), 4- Étourneau sansonnet (1-2), 5- Merle noir (5-5), 6- Moineau domestique (7-4), 7- Pinson des arbres (6-6), 8- Hirondelle de cheminée (8-10), 9- Corbeau freux, 10- Fauvette à tête noire (9-8). Entrée du Corbeau freux et sortie du Troglodyte mignon (10-7). On note là aussi une grande stabilité générale.

Les conclusions tirées les deux années précédentes sont encore confortées : en particulier la constance de la présence de l'Alouette des champs sur les listes régionales de fréquence et d'abondance et en bonne place alors qu'elle n'apparaît pas sur ces listes de 10 espèces en France. Ceci montre l'importance des plaines du nord de la France pour cette espèce en régression en France et en Europe.

Liste systématique. Année 2003. (nombre de points avec contact/nombre d'oiseaux observés)

Espèces rapportées de plus de 60% des points (soit plus de 138 contacts) : 4

Merle noir (169/291), Corneille noire (166/463), Pinson des arbres (160/274) et Pigeon ramier (153/406).

Espèces rapportées de plus de 50% des points  
(soit plus de 115 contacts) : 4

Fauvette à tête noire (123/180), Alouette des champs (122/371), Pouillot véloce (121/172), Troglodyte mignon (119/175).

Espèces rapportées de plus de 40% des points  
(soit plus de 92 contacts) : 1

Mésange charbonnière (93/145).

Espèces rapportées de plus de 30% des points  
(soit plus de 69 contacts) : 3

Bruant jaune (90/116), Etourneau sansonnet (87/368), Hirondelle rustique (76/242),

Espèces rapportées de plus de 20% des points  
(soit plus de 46 contacts) : 12

Rouge gorge familier (65/80), Coucou gris (61/65), Bergeronnette printanière (60/94), Grive musicienne (59/71), Tourterelle turque (57/134), Fauvette grisette (57/71), Moineau domestique (56/283), Linotte mélodieuse (51/120), Rossignol philomèle (51/65), Bruant proyer (51/69), Tourterelle des bois (51/64), Mésange bleue (46/64).

Espèces rapportées de plus de 10% des points  
(soit plus de 23 contacts) : 13

Verdier d'Europe (42/69), Pic vert (42/47), Perdrix grise (39/90), Fauvette des jardins (37/48), Chardonneret élégant (34/65), Accenteur mouchet (34/36), Corbeau freux (33/206), Pie bavarde (31/42), Pic épeiche (30/31), Faisan de Colchide (28/31), Grimpereau des jardins (25/27), Bergeronnette grise (24/33), Lorient d'Europe (24/27),

Espèces rapportées de moins de 10% des points  
(soit moins de 23 contacts) : 65

Rouge queue noir ( 22/28), Martinet noir (20/68), Hirondelle de fenêtre (20/85), Sittelle d'Europe (20/25), Faucon crécerelle (19/20), Hypolaïs polyglotte (19/21), Buse variable (18/22), Pouillot fitis (18/25), Poule d'eau (17/23), Geai des chênes (17/25), Canard colvert (14/62), Héron cendré (14/18), Serin cini (14/18), Pigeon biset (13/87), Grive draine (13/16), Mésange à longue queue (11/22), Pipit farlouse (9/11), Mésange nonnette(9/11), Roitelet huppé (9/10), Fauvette babillarde (8/8), Tarier pâtre (7/8), Busard cendré (6/6), Caille des blés (6/6), Foulque macroule (6/7), Roitelet triple bandeau (5/6), Pipit des arbres (4/5), Busard Saint Martin (4/4), Choucas des tours (4/11), Gobe mouche gris (4/4), Moineau friquet (4/10), Bouvreuil pivoine (4/4), Epervier d'Europe (3/3), Sterne Pierre-Garin (4/5), Pigeon colombin (3/4), Mouette rieuse (3/8), Bergeronnette des ruisseaux(3/3), Rousserolle verderolle (2/2), Martin pêcheur (2/2), Gros bec (2/2), Cygne tuberculé (2/6), Pic noir (2/2), Bruant des roseaux (2/2), Goéland argenté

(2/3), Locustelle tachetée (2/2), Traquet motteux (2/4), Mésange huppée (2/3), Rouge queue à front blanc (2/3), Tarier des près (2/2), Chouette hulotte (2/2), Grive litorne (2/41), Rousserolle effarvatte (1/1), Chevalier culblanc (1/1), Bouscarle de Cetti (1/1), Petit gravelot (1/1), Pic mar (1/1), Pic épechette (1/1), Torcol fourmilier (1/1), Goéland brun (1/1), Courlis cendré (1/1), Mésange noire (1/1), Mésange boréale (1/1), Bondrée apivore (1/1), Hirondelle de rivage (1/1), Grèbe castagneux (1/1), Tadorne de Belon (1/1).

### **Commentaires**

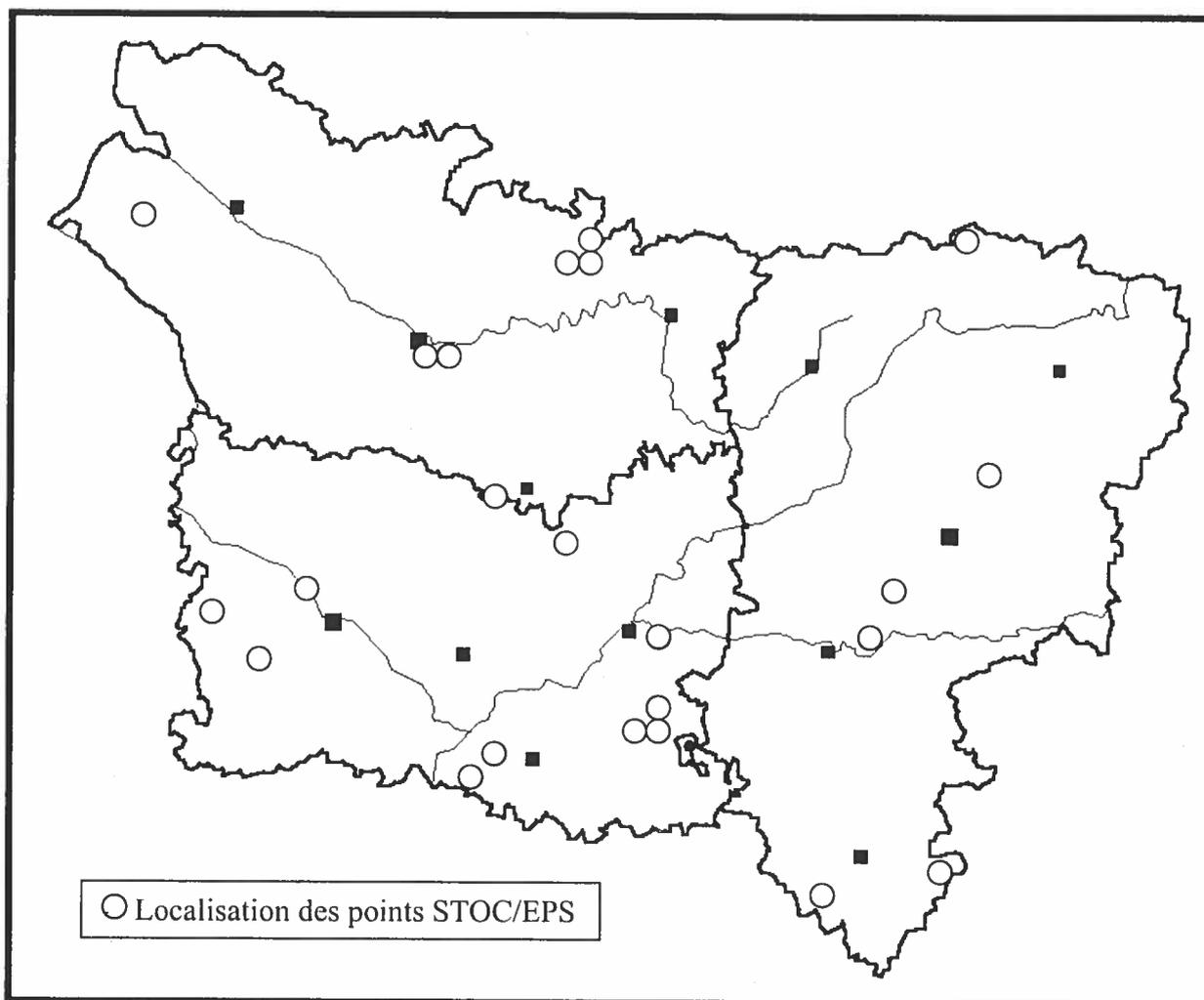
15 espèces disparaissent de la liste établie en 2002. Aucune ne dépassait les 10% de fréquence et la plupart n'avaient été contactées qu'une fois : (liste classée par ordre de fréquence en 2002) : Grand cormoran, Vanneau huppé, Grèbe huppé, Hypolaïs icterine, Canard souchet, Fuligule morillon, Hibou moyen duc, Grimpereau des bois, Busard des roseaux, Pie grièche écorcheur, Aigrette garzette, Canard chipeau, Sarcelle d'été, Chevalier gambette, Phragmite des joncs.

A l'inverse, 7 apparaissent : Pigeon colombin, Martin pêcheur, Chouette hulotte, Petit gravelot, Pic noir, Pic mar, Torcol fourmilier ; aucune ne dépasse les 10% de fréquence, certaines avaient été prises en compte en 2001 mais ne l'avaient pas été en 2002. Ces espèces des deux groupes restent anecdotiques dans le cadre de cette enquête. Il est encore bien tôt pour tirer des tendances évolutives sur ces espèces. On peut remarquer que le Pipit farlouse, contacté 21 fois (pour 54 individus) en 2002 ne l'a été que 9 fois (pour 11 individus) cette année, et la Fauvette grisette passe de 91 individus contactés à 71 (plus de 20% de chute). Tendance ou accident? Ainsi, le Pouillot fitis qui avait été peu contacté en 2002 par rapport à 2001 (10/16 ; 3/5) a été plus abondant cette année (18/25). Seuls les moyen et long termes montreront (on peut le penser) l'intérêt de la méthode utilisée. Même à l'échelle régionale? Nous attendons la suite de cette enquête et comme de nouveaux observateurs se sont déjà faits connaître pour 2004, cela améliorera encore nos connaissances sur les oiseaux communs si souvent négligés.

### **BIBLIOGRAPHIE /**

COMMECY X. (2002) : Le STOC-EPS en Picardie -année 2002- Seconde année. L'Avocette 2002 - 26 (2-3) p. 39-41.

Carte de localisation des points STOC/EPS 2003 en Picardie.



Xavier COMMECY  
4 place Godailler Decaix. 80800 Gentelles  
[xavier.commecy@wanadoo.fr](mailto:xavier.commecy@wanadoo.fr)

# OBSERVATION D'UN PHALAROPE A BEC LARGE *Phalaropus fulicarius* DANS L'OISE

Par Michel PAULIN

## Caractéristiques

Le Phalarope à bec large se distingue de la plupart des autres espèces d'oiseau par un comportement des sexes inversés. C'est la femelle, au plumage nuptial le plus coloré, qui courtise le mâle. C'est également ce dernier qui assure la couvaison des œufs. Il se nourrit en picorant avec vivacité le plancton et les invertébrés présents à la surface de l'eau. C'est un limicole approximativement de la taille d'un Bécasseau variable *Calidris alpina*, le Phalarope à bec large se distingue en toute saison du Phalarope à bec étroit *P. lobatus* par le plumage ainsi que par son bec, plus épais et moins pointu. En plumage nuptial, la femelle se caractérise par un plumage au dessous rouge brique, une tête noire et blanche tandis que les ailes présentent une trame de losanges aux contours jaunâtres remplis d'une teinte brun noir. Le mâle présente sensiblement les mêmes caractéristiques mais aux teintes nettement plus ternes. En été, les deux sexes ont un bec jaune à pointe noire qui l'hiver devient presque entièrement noir. Le plumage hivernal est lui : dessus gris bleu, dessous blanc ; dessus et côtés de la tête blancs barrés de noir. C'est dans ce plumage que j'ai observé cet oiseau.

## Observation dans l'Oise

C'est le dimanche 30 novembre vers 11h30 que j'ai eu la chance de faire cette rare observation. Souhaitant changer le cadre de mes balades naturalistes dominicales, mon choix se porte sur les gravières qui bordent l'Aisne qui sont susceptibles à cette saison d'offrir des observations intéressantes. Au hasard, c'est l'étang de Trosly-Breuil, village situé à quelques kilomètres à l'Est de Compiègne qui est l'objet de mon choix. Hélas, la présence de chasseurs sur le chemin qui mène à ce plan d'eau me dissuade d'y accéder. C'est en revenant à ma voiture, garée sur le parking d'un petit supermarché que je vois un petit limicole gris et blanc au bec et pattes noires que je ne sais pas identifier. Il picore avec vivacité dans les flaques d'eau. Peu farouche, à ma grande surprise il ne s'envole pas à notre approche. J'en profite alors pour le photographier avec mon appareil numérique nouvellement acquis, mais que je maîtrise encore mal : le zoom optique est au grossissement X 3 alors que le zoom

numérique m'aurait permis un grossissement X 9,6. Voyant que ma présence ne semblait pas l'effaroucher, je m'approche de plus en plus, jusqu'à trois mètres environ, avant qu'il ne s'envole. Enfin l'oiseau est dans la boîte et c'est bien le principal. En effet, c'est grâce à cette photo diffusée par l'internet suite à un message sur la liste de discussion Obspicardie, que mes amis ornitho chevronnés me confirmeront que j'ai fait une observation rare : un Phalarope à bec large.

Il semble que cette observation soit la seule faite à l'intérieur des terres cette année 2003 puisque le village de Trosly Breuil se trouve à environ 130 Km des côtes et qu'il n'avait jamais encore été observé dans l'Oise.

## Distribution géographique

Le Phalarope à bec large est un oiseau des régions arctiques : Islande, Spitzberg, Groenland, nord de la Sibérie. Il niche surtout dans la toundra côtière humide, parfois dans des endroits plus secs, mais toujours à proximité des eaux douces ou saumâtres et vit volontiers en pleine mer en dehors de cette période. Grand migrateur, il parcourt 10 à 12 000 Km pour passer l'hiver dans l'océan atlantique, au sud et à l'ouest de l'Afrique. C'est au cours de cette migration, essentiellement en phase post nuptiale que la tempête le pousse parfois près des côtes françaises. Il a ainsi été observé 91 fois d'octobre 2001 à septembre 2003 soit une moyenne de 45 observations par an sur cette période. Les mois d'octobre et novembre représentent 65% des observations. (D'après P.R. LEGRAND, "le coin des branchés" in l'Oiseau magazine, revue de la L.P.O.). Ces mouvements permettent aussi quelques observations, toujours très rares, à l'intérieur des terres. Le Phalarope à bec large a toutefois été observé dernièrement au plan d'eau de l'Ailette du 26 au 30 avril 2002 (BAVEREL Didier : L'Avocette 26 (2-3) 2002 p. 42).

Au cours de l'année 2003 le Phalarope à bec large a été observé en France à sept reprises : le 12/01 dans la Manche, le 13/01 sur l'île de Ré, le 16/01 dans le Pas de Calais, le 25/07 en Indre et Loire, le 12/09 dans les Bouches du Rhône, le 22/09 à Quessant, le 28/09 dans le Pas de Calais (obs. de janvier à septembre) (P.R. LEGRAND op. cite).

Michel PAULIN  
Michel.paulin7@wanadoo.fr

# **RECENSEMENT DES GRANDS CORMORANS *Phalacrocorax carbo* . HIVER 2002 - 2003 ET PRINTEMPS 2003. REGION PICARDIE.**

Par X. COMMECY

Le premier type de recensement, celui des hivernants, est maintenant devenu régulier. Tous les deux ans, il nous est demandé sous l'égide du Ministère de l'Ecologie et avec une coordination du Muséum National d'Histoire Naturelle.

## **Méthodologie**

Le comptage hivernal a lieu à la mi janvier (et si possible aussi les autres mois d'hiver précédents ou suivants, toujours autour du 15 du mois). Ce bilan régional intégré au bilan national permet de suivre la population hivernante de cet oiseau.

Pour ce recensement, un comptage crépusculaire des reposoirs nocturnes à une date la plus proche possible du 15 janvier 2003 et si possible à cette date précise était demandé. Cette même méthodologie est conservée enquête après enquête de manière à pouvoir comparer les résultats.

Cette année, dans la foulée du recensement hivernal, il nous était demandé de réaliser un comptage dans les colonies de reproduction. Cette enquête est une première en particulier pour les reproducteurs continentaux, les populations littorales étant plus ou moins régulièrement suivies sur le plan national, le littoral picard n'étant pas encore (?) occupé par des oiseaux nicheurs.

Pour le comptage des reproducteurs il était demandé de le réaliser en un passage minimum en avril ou en mai.

Pour ces deux enquêtes, la coordination a été confiée à Picardie Nature, par l'intermédiaire de son réseau d'observateurs bénévoles, comme pour les bilans précédents.

## **RESULTATS OBTENUS**

### **LES HIVERNANTS**

Pour tous les sites sont indiqués : la commune, le lieu-dit, l'effectif compté, le jour de comptage, le ou les noms des

observateurs. Quand les données étaient disponibles, des informations sur des comptages intermédiaires sur ces sites sont indiqués ainsi que sur les effectifs présents de janvier 2001. Nous terminerons ce bilan par une comparaison avec les valeurs obtenues lors des comptages concertés précédents (COMMECY 2001) de manière à mieux cerner l'évolution des populations hivernantes de cette espèce.

### **AISNE**

3 dortoirs occupés ont été repérés et recensés en janvier, 5 étant connus pour cet hiver :

**Neuville-sur-Ailette**, Plan d'eau de l'Ailette : 0 le 12 janvier (le plan d'eau est gelé à cette période et les oiseaux ont du fuir ce secteur ; ils étaient 70 le 13 novembre et 90 le 15 décembre 2002 (D. BAVREL). Il y avait eu 202 oiseaux comptés à la mi janvier 2001.

**Mézy-Moulins**, Ile Saint Pierre : 270 le 11 janvier (J MORENIAUX). Il y avait eu 70 oiseaux comptés à la mi janvier 2001.

**Pommiers** : 352 le 12 janvier. Les comptages antérieurs ou postérieurs au milieu de l'hiver montrent l'importance et la régularité de ce dortoir : 315 le 15 novembre, 319 le 15 décembre 2002, 331 le 15 février 2003 (R. KASPRYZK). Il y avait eu 197 oiseaux comptés à la mi janvier 2001.

**Tergnier**, le Pont des planches : 230 le 11 janvier (L. GAVORY et A. BOUSSEMARY). Il y avait eu 260 oiseaux comptés à la mi janvier 2001.

**Villers-en-Prayères**, Bois de Villers : 0 le 15 janvier. Ce dortoir était utilisé en début d'hiver : 300 le 11 novembre mais seulement 2 le 15 décembre. Cette disparition s'explique par la coupe des arbres sur lesquels les oiseaux se posaient.

**Total départemental : 852 oiseaux.**

**Comparaison avec les recensements précédents :**

Tableau de comparaison 1 :

<b>AISNE</b>	Janvier 1997	Janvier 1999	Janvier 2001	Janvier 2003
Nombre de dortoirs	2	5	6	3
Nombre d'oiseaux	516	335	805	852

**Commentaires :**

On note ainsi une baisse du nombre de dortoirs cette année, mais avec un peu plus d'oiseaux cet hiver qu'il y a deux ans. La disparition de deux dortoirs a été expliquée. Un sixième repéré en 2001 à **Essôme sur Marne** (28 oiseaux le 18 janvier) n'a pas été retrouvé cette année malgré des recherches. Celui de **Châtillon-sur-Oise** (48 oiseaux le 20 janvier 2001) n'a peut-être pas été recherché cette

année. Le site de Villers-en-Prayères n'était pas utilisé les saisons précédentes.

Le fait de retrouver à peu près le même nombre d'individus qu'en 2001 avec moitié moins de dortoirs montre que les grands Cormorans, très sensibles aux dérangements savent se reporter d'un dortoir sur l'autre au grès des perturbations subies.

**OISE**

2 dortoirs ont été repérés et recensés :

**Boran-sur-Oise**, 170 le 14 janvier (donnée de seconde main validée par les observateurs locaux qui connaissaient la présence d'un dortoir d'après les mouvements observés au crépuscule mais qu'ils n'avaient pas encore localisé).

**Saint-Martin-Longeau**, Villette, 267 le 11 janvier (F. BOUCHINET et T. DECOUTTERE).

**Total départemental : 437 oiseaux.**

**SOMME**

9 dortoirs ont été repérés et recensés :

**Abbeville**, La Bouvaque, 34 le 13 janvier (P. DECORY). Il y avait eu 30 oiseaux comptés en janvier 2001.

**Ailly-sur-Somme**, 78 le 13 janvier (X. COMMECY). Il y avait eu 45 oiseaux comptés en janvier 2001.

**Ault**, Bois de Cise, 40 le 12 janvier (T. RIGAUX). (Valeur minimale, les conditions d'observation n'étant pas optimales). Les oiseaux dorment sur des replats de la falaise maritime.

**Boismont**, bord du canal de la Somme, 43 le 12 janvier (X. COMMECY).

**Gamaches**, 30 le 12 janvier (E. FOURNIER, S. LEGRIS, H. MISEMBRANT).

**Comparaison avec les recensements précédents :**

Il n'y avait pas eu de dortoir repéré en 2001 ni en 1997, mais deux étaient connus en 1999 : l'un d'eux **Mortefontaine** (18 oiseaux le 6 janvier 1999) n'a pas été retrouvé depuis, l'autre, celui de Villette accueillait 46 oiseaux le 15 janvier 1999.

On note donc une forte augmentation du nombre de Grands cormorans dans ce département depuis deux ans.

Il y avait eu minimum de 20 oiseaux comptés en janvier 2001.

**Hangest-sur-Somme**, Peuplier blanc, 47 le 12 janvier (F. BLIN et S. MAILLER).

**Longpré-les-corps-Saints**, 14 le 12 (F. BLIN et S. MAILLER). Valeur minimale obtenue sur des oiseaux branchés en début d'après midi.

**Péronne**, Sainte Radegonde, 207 le 11 janvier (X. COMMECY). Il y avait eu 243 oiseaux comptés en janvier 2001.

**Saint-Quentin-en-Tourmont**, Parc Ornithologique du Marquenterre, 179 le 12 janvier (L. GABET - SMACOPI - et E. PARMENTIER). Il y avait eu 148 oiseaux comptés en janvier 2001.

**Total départemental : 672 oiseaux.**

**Comparaison avec les recensements précédents :**

Tableau de comparaisons 2 :

<b>SOMME</b>	Janvier 1997	Janvier 1999	Janvier 2001	Janvier 2003
Nombre de dortoirs	4	3	6	9
Nombre d'oiseaux	523	461	711	672

### Commentaires :

On note une légère pause dans l'augmentation du nombre de Grands cormorans hivernants dans ce département mais une augmentation du nombre de dortoirs (qui rendent les comptages plus difficiles), suite aux tirs légaux (et d'autres?) qui se font en certains points du département. C'est ainsi le cas en moyenne vallée de la Somme en aval d'Amiens et en vallée d'Authie, et en haute vallée de la Somme autour de Péronne pour ce qui concernent les tirs autorisés. Le dortoir anciennement traditionnel près de Long (187 oiseaux le 16 janvier 1999) a ainsi disparu, les oiseaux se dispersant le long de la vallée de la Somme (les dortoirs de Hangest-sur-Somme et de Longpré-les-corps-Saints accueillant probablement une partie de ces oiseaux

comme peut être aussi celui d'Ailly-sur-Somme).

L'important dortoir (225 le 15 janvier 2001, 158 le 17 janvier 1999...) du nord de la plaine maritime picarde localisé à Régnière- Ecluse a disparu cet hiver probablement suite à des dérangements (chasse). Il y avait eu 225 oiseaux comptés en janvier 2001 par exemple. Une partie de ces oiseaux se retrouvent très probablement dans un dortoir localisé quelques kilomètres plus au nord (dans le département du Pas de calais donc hors région), dortoir récemment installé et fort de 79 oiseaux le 12 janvier 2003 (L. GAMBET et E. PARMENTIER). Une partie de ces oiseaux sont certainement aussi venus grossir les effectifs du dortoir du P.O.M. (seulement 148 le 13 janvier 2001).

Tableau 3, total régional :

PICARDIE	Janvier 1997	Janvier 1999	Janvier 2001	Janvier 2003
Nombre de dortoirs	7	10	12	14
Nombre d'oiseaux	1039	850	1516	1961
Taille moyenne des dortoirs	149	85	126	140

### Commentaires :

La progression, tant en nombre de dortoirs (essentiellement à cause des dérangements) qu'en nombre d'individus se poursuit donc. Les positions adoptées localement (tirs autorisés de 2 fois 50 individus afin de diminuer le nombre d'hivernants présents) montrent leur totale inutilité pour une espèce migratrice, la

taille moyenne des dortoirs peu variable le montre : les oiseaux se contentent de se répartir différemment. L'essentiel des individus présents vient d'ailleurs des autres pays européens, en particulier des Pays Bas et du Danemark comme le montrent les quelques résultats de baguage en notre possession.

### LES REPRODUCTEURS

Seules deux colonies sont connues dans notre région, toutes deux localisées dans le département de la Somme. L'une est proche du littoral, l'autre à l'est du département.

La plus ancienne, l'année de son installation, en 1988, c'était seulement la troisième colonie continentale repérée en France (COMMECY 1989) est localisée à Péronne, dans un marais urbain - Sainte Radegonde-

Cette année, 113 nids ont été comptés le 23 avril (X. COMMECY). Depuis le premier couple repéré, le nombre de couples nicheurs a évolué comme le montre le tableau 4. Cet accroissement se fait d'ailleurs au détriment des Hérons cendrés *Ardea cinerea* nicheurs se reproduisant antérieurement dans cette colonie.

Tableau 4 : évolution du nombre de couples nicheurs sur le site de Péronne Sainte-Radegonde

1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
1	6	8	7	7	24	32	45	53	65	89	109	112	126	125	113

La seconde colonie, localisée dans les marais arrière-littoraux de la commune d'Arry accueillait ce printemps 344 nids (T. RIGAUX). RIGAUX (2003) a récemment décrit l'évolution de cette importante colonie qui s'est créée en 1992 (1 nid), a dépassé les 100 nids en 1998 puis les 200 en 2000 et les 300 en 2001. La croissance du nombre de couples nicheurs est

maintenant bien moindre : 333 nids en 2001, 334 en 2002 et donc 344 en 2003.

Ces deux colonies régulièrement suivies permettent ainsi de suivre la population picarde nicheuse de cet oiseau. Ces renseignements sont complémentaires au suivi des dortoirs hivernaux.

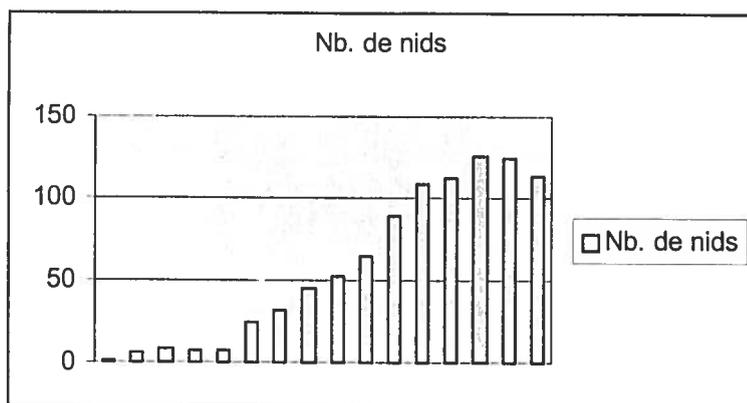


Fig.1 : Nombre de nids à la colonie de Péronne - Sainte Radegonde (80) de 1988 à 2003.

**REMERCIEMENTS :**

Comme toujours quand il s'agit du bilan d'une enquête collective, il est très agréable au coordonnateur de remercier l'ensemble des observateurs qui ont bien voulu donner de leur

temps pour assurer ces suivis. Ils ont été nommément cités dans le corps du texte, en espérant n'avoir oublié personne.

**BIBLIOGRAPHIE :**

COMMECY X. (1989) : Le Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*) nicheur en Picardie continentale. *OrfO* 59(3) : 197 - 200.  
 COMMECY X. (2001) : Recensement des Grands cormorans *Phalacrocorax carbo* hivernants en région picarde. Hiver 200-2001. *L'AVOCETTE* 25 (3) p. 82-54.  
 RIGAUX T. (2003) : La reproduction du grand cormoran *Phalacrocorax carbo* sur le littoral

picard, son arrière-pays et ses confins normands. P 93 - 96 in RIGAUX T. (Coord.), BAWEDIN V. et COMMECY X. (2003) - Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde. Contribution à la connaissance des richesses ornithologiques et mammalogiques de la Picardie maritime. Numéro spécial de *l'Avocette*, Picardie Nature, DIREN Picardie, 158 pages.

Xavier COMMECY  
 4 place Godailler Decaix. 80800 Gentelles  
[xavier.commecy@wanadoo.fr](mailto:xavier.commecy@wanadoo.fr)

# PREMIERS RESULTATS D'UN DISPOSITIF DE REDUCTION DE LA MORTALITE ROUTIERE DES AMPHIBIENS A COTTENCHY (80) EN 2003.

Par Sébastien LEGRIS

## Introduction.

Depuis plusieurs années de nombreux naturalistes constatent une importante mortalité nocturne de batraciens sur la D116 au niveau du Bois Magneux (commune de Cottency-80) en basse Vallée de la Noye. Ce secteur est ainsi connu pour être l'un des plus gros points de mortalité du département. Un premier comptage réalisé sur 8 soirées au cours du mois de mars 2002, a montré que sur 905 individus dénombrés, 34% ont été victimes du trafic routier. Face à ce constat une équipe de bénévoles de l'association Picardie Nature a décidé d'installer un système de protection provisoire pour l'année 2003. Ce type de dispositif qui a montré son efficacité dans de nombreuses régions de France, consiste à disposer une bâche plastique verticale en travers de l'axe de déplacement des animaux, et à installer des seaux au ras du sol, où tombent les amphibiens bloqués par l'obstacle. Ils sont ensuite ramassés et libérés de l'autre côté de la route.

Cet article présente les résultats de la première année de ramassage selon le plan suivant :

1. Situation du bois Magneux et de ses milieux environnants.
2. Présentation du dispositif.
3. Méthode de recueil des données.
4. Résultats.
  - 4.1 Nombre d'individus ramassés et espèces contactées.
  - 4.2 Conditions météorologiques et passage des individus.
  - 4.3. Les pics de migration.
  - 4.4. Intensité des passages selon les espèces.
  - 4.5. Résultats par seau.
  - 4.6. Efficacité de l'opération et mortalité hors dispositif.

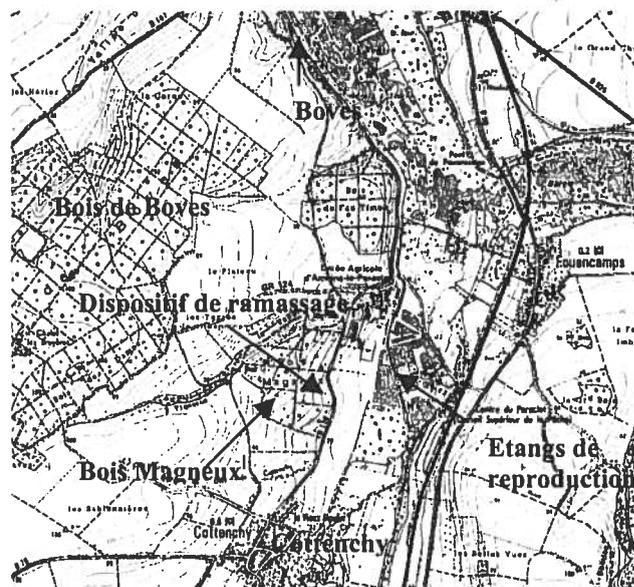
## 1. Situation du bois Magneux et de ses milieux environnants.

Situé à 8 Km au Sud-Est de la ville d'Amiens, le long de la vallée de la Noye, le Bois Magneux occupe une surface d'environ 38 hectares. Les milieux périphériques sont essentiellement des cultures, des prairies et des vergers. La partie Est du site est longée par la D116, derrière laquelle se trouve le lycée agricole du Paraclet. A une centaine de mètres en contrebas du Bois se situe un réseau d'étangs situés de part et d'autre de la rivière Noye. Ces

derniers constituent des milieux aquatiques favorables à la reproduction des amphibiens.

Au Nord du Bois Magneux se trouve le Bois du Fau Timon (commune de Boves), dont la superficie est semblable au premier. A l'Est se situe un troisième milieu forestier, le Bois de Boves, d'une vaste surface de 343 hectares. Enfin au Sud, se trouve le village de Cottency.

Tous ces bois constituent autant de terrains de chasse favorables aux anoues et urodèles menant une vie terrestre en dehors de la phase de reproduction. La route D116 sépare ces bois des sites de reproduction aquatique, et constitue donc un piège mortel lors des migrations pré-vernales et vernales pour plusieurs espèces de batraciens.



Carte 1 : situation du dispositif (d'après carte IGN 2308E, modifiée).

## 2. Présentation du dispositif.

Les 20 et 21 février, une équipe de 8 bénévoles a installé le dispositif au cours d'une après-midi et d'une matinée. Dans un premier temps, une tranchée de 15 cm de profondeur a été creusée sur 300 mètres de distance. Puis, une bâche plastique noire a été tendue verticalement à l'aide de piquets en bois. La partie du film plastique située dans la tranchée a été recouverte de terre, de façon à ce que les animaux ne puissent pas passer en dessous du dispositif. Enfin, 15 seaux ont été placés au ras du sol, du côté du bois, tous les 20 mètres. Ces 300

mètres de linéaire ont été installés le long de la D116, au niveau des tronçons où la plus forte mortalité d'amphibiens avait été constatée l'année précédente.

### 3. Méthode de recueil des données.

Les ramassages ont été réalisés matin et soir, du 21/02/03 au 04/04/03, par des équipes de 2 bénévoles en moyenne. Plus de 20 personnes ont pris part aux ramassages. Ces derniers se sont terminés avec le retour des premiers amphibiens vers le bois. Pour chaque séance ont été notés le nom des observateurs, la date, l'heure d'arrivée et de départ sur le site, ainsi que les conditions météorologiques (température, vent, précipitations). Pour ces dernières, afin d'obtenir des résultats précis, nous avons utilisé les données de Sébastien Maillier, qui dispose d'un matériel de mesure sur la commune de Boves, à 3 km du site. Les relevés ont été réalisés deux fois par jour, le matin à 8h00 et le soir à 20h00.

Lors des séances, pour chaque seau ont été dénombrés les individus présents par espèce, en distinguant pour le Crapaud commun (*Bufo bufo*), les mâles, les femelles et les individus accouplés.

En plus du ramassage, un dénombrement des individus écrasés sur la D116 a été réalisé en face du dispositif et de part et d'autre de celui-ci sur environ 300m, afin de percevoir l'efficacité de l'aménagement.

## 4. Résultats

### 4.1. Nombre d'individus ramassés et espèces contactées.

A l'occasion de 68 séances (soit 2 séances par jour : une le matin et une le soir) 6118 individus ont été ramassés, appartenant aux 5 espèces suivantes :

- le Crapaud commun (*Bufo bufo*) : 4565 individus (74,3%),
- la Grenouille rousse (*Rana temporaria*) : 916 individus (15%),
- le Triton palmé (*Triturus helveticus*): 633 individus (10,3%),
- la Grenouille verte (*Rana esculenta*): 2 individus,
- la Grenouille agile (*Rana dalmatina*) : 2 individus.

Toutes ces espèces sont considérées comme "communes" en Picardie, mise à part la Grenouille agile, dont le statut est "assez rare" (BARDET O. & al., 1997). Cet anouère est rare dans le département de la Somme et se trouve ici en limite septentrionale de son aire de répartition. Rappelons également la présence en 2002 d'une autre espèce remarquable, le Triton crêté (*Triturus cristatus*), inscrite à l'annexe II de la "Directive Habitats" de l'Union Européenne. Il n'a pas été revu en 2003.

### 4.2 Conditions météorologiques et passage des individus.

En fonction des conditions météorologiques et du passage des individus, on peut distinguer les cinq périodes suivantes :

1) Du 21 février (matin) au 27 février (matin). Aucun individu n'a été noté. Les 4 premières nuits sont marquées par des gelées. A partir du 24 au soir on observe un léger radoucissement avec des températures en soirée comprises entre 7° et 9,4°. Les matinées restent froides (3-4°). Le vent est de secteur Est et Sud-Est. Le temps est sec avec un ciel souvent très dégagé.

2) Du 28 février (soir) au 12 mars (soir). Un total de 4674 individus (76,3%) a été comptabilisé. Les températures en matinée sont relativement douces (de 4,4° à 10,9°, sauf le 7 mars avec 0,1°). Elles sont comprises en soirée, entre 6,1° et 11,4°. Le vent vient de l'Ouest et du Sud-Ouest. Le temps est humide avec des pluies modérées, du brouillard et des brumes. Le ciel est généralement couvert.

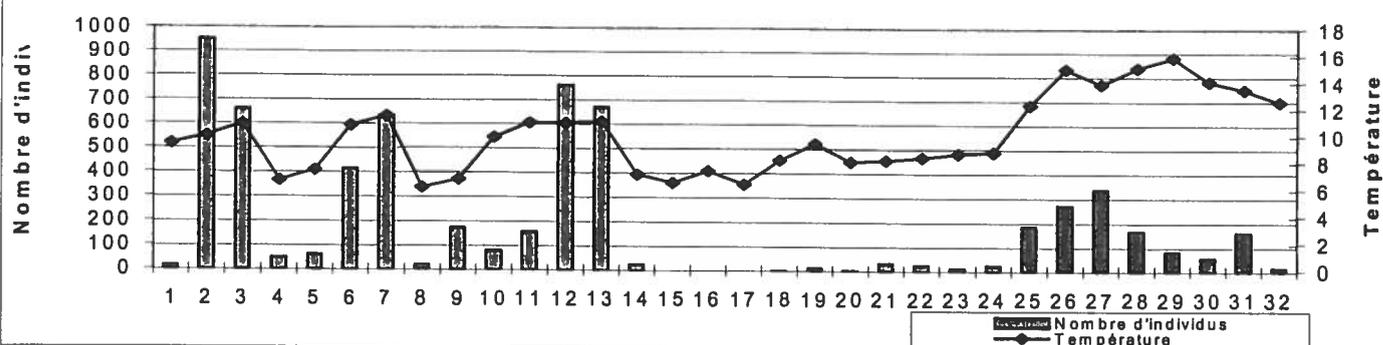
3) Du 13 mars (matin) au 17 mars (matin). Seul 5 individus (0,08% du total) ont été notés. Les températures sont relativement froides en matinée (de -2,3° à 5,6°) et en soirée (de 6,5° à 8,2°). Le vent est de secteur Est à Nord-Est. Les précipitations sont absentes et le ciel est souvent très dégagé.

4) Du 17 mars (soir) au 23 mars (matin). Faible reprise du passage, 115 individus (1,8% du total), malgré des températures froides en matinée (-2,2° à 5,1°) mais plus douces en soirée (8,1° à 9,4°). Le vent est de Nord-Est ou nul. Des brumes et brouillards sont notés le matin, le ciel est généralement très dégagé en journée.

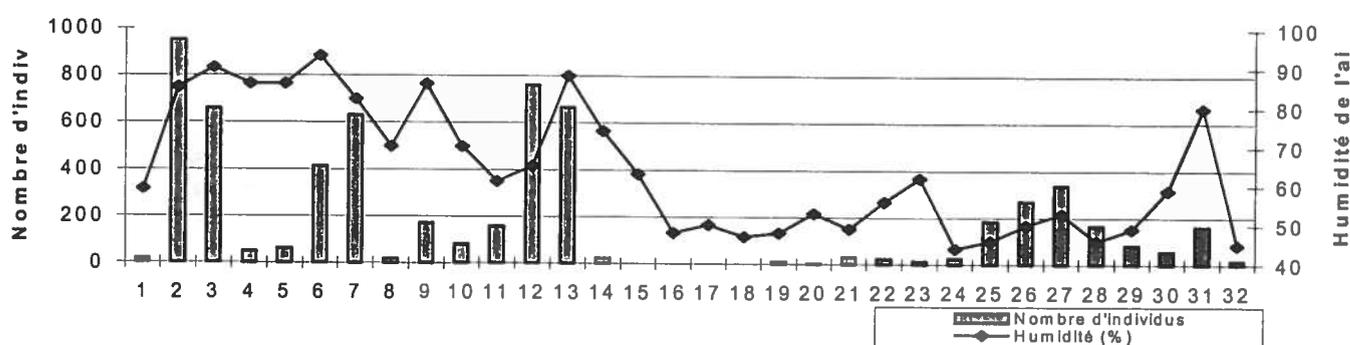
5) Du 23 mars (soir) au 2 avril (matin). Bonne reprise de la migration avec 1324 individus (21,6%). Les températures sont douces le matin (entre 6° à 11,6°), ainsi que le soir (de 12,3° à 15,9°). Le vent est de secteur Est à Nord Est dominant. A l'exception de quelques précipitations les 28 et 29 mars, le temps est sec avec un ciel très dégagé.

Les graphiques I et II (page suivante), présentent les flux de passage en fonction de la température et de l'humidité de l'air, mesurées en soirée vers 20h00 (horaire de déclenchement des passages). Les résultats sont présentés par nuit, en additionnant les individus ramassés le soir et ceux collectés le lendemain matin.

**Graphique 1 : Nombre d'individus (toutes espèces confondues) par nuit (du 27/02 au 31/03) et température (°C).**



**Graphique 2 : Nombre d'individus (toutes espèces confondues) par nuit (du 27/02 au 31/03) et l'humidité de l'air (%).**



La majorité du passage des individus a eu lieu lorsque les températures étaient supérieures à 9°. L'humidité de l'air joue également un rôle important, surtout lorsqu'elle dépasse les 70%. Ce dernier paramètre est cependant moins déterminant que la température (DUGUET et MELKI 2003). Ainsi, des nuits n°25 à 29 (soit du 23 mars au soir au 28 mars au matin), on observe un important passage de 1046 individus en raison de températures supérieures à 12°, malgré une hygrométrie relativement faible (inférieure à 55%).

#### 4.3. Les pics de migration.

L'analyse des pics de migration permet de mieux comprendre la corrélation entre les conditions météorologiques et le passage des individus. Le tableau 1 suivant présente les 5 nuits où les passages sont supérieurs à 600 individus avec un détail des paramètres météo le soir (20h00) et le matin (8h00).

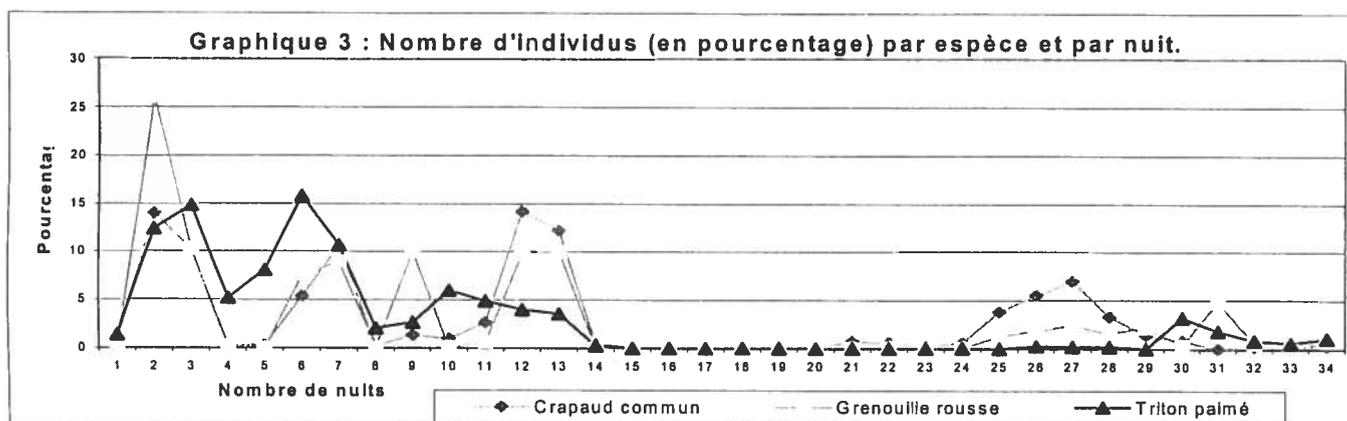
Nuits	Date	Temps et nébulosité		Température		Humidité		Nb d'individus	% age/effectifs globaux
		20h00	8h00	20h00	8h00	20h00	8h00		
2	du 28/02 au 01/03	Pluie	Couvert	9,9°	8,1°	85%	89%	951	15,50%
3	du 01/03 au 02/03	Couvert	Pluie modérée	10,8°	7,4°	90%	93%	660	10,70%
7	du 05/03 au 06/03	Nuages bas	Couvert	11,4°	6,8°	82%	89%	633	10,30%
12	du 10/03 au 11/03	Nuageux	Couvert	10,9°	10,9°	65%	83%	762	12,40%
13	du 11/03 au 12/03	Nuageux	couvert	11°	8,9°	88%	88%	669	10,90%

**Tableau 1 : Présentation des passages supérieurs à 600 individus.**

Sur ces 5 nuits, 3675 individus ont été ramassés soit environ 60% des effectifs globaux (6118). On voit ici que les pics de migration sont liés à des températures douces durant toute la nuit, ainsi qu'à une forte hygrométrie et à un temps couvert et humide, qui permettent un passage constant.

#### 4.4 Intensité des passages selon les espèces.

L'importance des effectifs recensés pour le Crapaud commun, la Grenouille rousse et le Triton palmé a permis d'obtenir des éléments intéressants sur la migration prénuptiale de ces animaux. Le graphique 3 montre les variations d'effectifs entre ces différentes espèces.



#### La Grenouille rousse (*Rana temporaria*)

Pour cette espèce, un net pic de migration est observé la deuxième nuit (du 28/02 au 01/03), où 239 individus ont été comptabilisés soit 26% des effectifs de Grenouille rousse enregistrés sur la période. Ensuite les pics sont beaucoup moins importants et n'excèdent pas 10%. Du 28/02 au 13/03, un total de 770 individus a traversé la route soit 84% des effectifs. Ce dernier chiffre rappelle le caractère précoce de l'espèce, réputée pour être la première arrivante sur les lieux de reproduction.

#### Le Triton palmé (*Triturus helveticus*)

Pour cette espèce, quatre pics de migration représentant chacun entre 10 et 15% des effectifs, sont notés du 28/02 au 06/03. Certaines nuits présentent des passages largement supérieurs à ceux des autres espèces. Il s'agit notamment des

nuits 3, 4, 5, 6 et 10, où 50% des Tritons palmés ont été ramassés, alors que les effectifs de Grenouille rousse et de Crapaud commun, n'ont été respectivement que de 17% et 18%. En regardant attentivement les conditions météorologiques de ces nuits, on s'aperçoit que l'humidité est relativement élevée et que certaines températures sont particulièrement faibles (nuits 4 et 5). Le Triton palmé semble ainsi moins sensible au froid que les autres espèces, du moment que le taux d'humidité de l'air est suffisamment important. Ce phénomène a également été observé sur un dispositif installé par la LPO du Maine et Loire (com. pers. Delattre). Aussi, 92% des effectifs de Triton palmé ont été notés du 28/02 au 13/03, ce qui montre un passage encore plus rapide et aussi précoce que celui de la Grenouille rousse.

Nuits	Date	Temps et nébulosité		Température		Humidité		Nb de Triton palmé	%age de Triton palmé
		20h00	8h00	20h00	8h00	20h00	8h00		
3	du 01/03 au 02/03	couvert	pluie modérée	10,8°	7,4°	90%	93%	94	14,80%
4	du 02/03 au 03/03	dégagé 1/8	brouillard	6,6°	4,4°	86%	95%	33	5,20%
5	du 03/03 au 04/03	couvert	brume et bruine	7,4°	6,4°	86%	86%	51	8,00%
6	du 04/03 au 05/03	couvert	Nuage bas	10,7°	10,1°	93%	92%	100	15,70%
10	du 08/03 au 09/03	couvert	nuageux	9,8°	6,9°	70%	78%	38	6,00%

Tableau 2 : Présentation des passages de Triton palmé largement supérieurs en nombre par rapport aux autres espèces.

**Remarque :** Les fluctuations du nombre d'individus ramassés ne doivent pas être totalement rattachées aux conditions météorologiques. D'autres facteurs jouent un rôle important, comme la distance qui sépare les zones d'hibernation des lieux de reproduction. L'intensité du passage peut ainsi correspondre à des arrivages successifs, tout d'abord les individus hibernant dans le Bois Magneux, puis ceux du bois de Boves. Lors de la migration

prénuptiale, les Tritons sont connus pour parcourir des distances plus faibles que les Crapauds et la Grenouille rousse, en général d'une centaine de mètre avec un maximum de un kilomètre (DUGUET R. & MELKI F., 2003). Cela peut expliquer le passage plus rapide du Triton palmé, dont les individus proviendraient uniquement du Bois Magneux et de ses environs.

### Le crapaud commun (*Bufo bufo*).

On observe chez le Crapaud commun quatre pics de migration du 28/02 au 13/03, dont aucun n'excède 15% du total. Durant cette période 74% des individus ont été ramassés, ce qui montre un passage moins rapide que celui des autres espèces. Puis, une importante reprise est observée du 23/03 au 28/03, avec 24 % des effectifs contactés.

La distinction entre les mâles, les femelles, les individus accouplés et les immatures a permis d'obtenir les résultats suivants :

- 2729 mâles (60%),
- 305 femelles (7%),
- 1516 individus accouplés (33%),
- 15 individus immatures (...)

On obtient un sexe-ratio d'environ 3 mâles pour une femelle, en tenant compte du sexe des individus accouplés. Notons que des erreurs d'identification sont possibles, le principal critère utilisé étant la différence de taille entre les sexes.

La proportion importante de Crapauds communs accouplés démontre le rôle de la migration dans la rencontre des partenaires. Aussi, l'accumulation des individus dans les seaux peut fortement favoriser la formation des couples.

Pour cette espèce, la présence de jeunes individus reconnus à leur faible taille, a été notée en fin de période de ramassage avec un record de 12 immatures le 30 mars. On peut supposer pour ces

animaux que ces déplacements sont plutôt liés au fait du hasard qu'à une réelle migration vers les marais.

### 4.5 Résultats par seau.

Les résultats varient de 105 individus pour le seau n°1 à 728 pour le seau n° 10. Grâce à ces résultats nous pouvons mieux appréhender la répartition des voies de passage, très utiles pour la mise en place du dispositif dans les années à venir. Le schéma ci-dessous présente les axes de déplacement des individus en pourcentages. Les seaux ont été regroupés par 3 pour faciliter l'analyse. On observe que les 3 premiers seaux regroupent une faible proportion d'individus ramassés (9,7%). Dès lors, on peut penser que les animaux se déplaçant aux extrémités du dispositif échappent plus facilement au piégeage. Cependant les seaux 13 à 15 situés à l'autre bout du dispositif concentrent 23,9% du passage. Ce constat peut alors s'expliquer par la localisation des seaux 1 à 3 en face du lycée "le Paraquet", qui représente une zone moins bien située par rapport aux étangs. Ainsi, le flux est nettement plus important en surplomb des plans d'eau. Cela nous laisse supposer que les amphibiens du bois Magneux ont tendance à migrer de façon directe, vers leurs zones de reproduction. Cette rectitude de la trajectoire de migration a déjà été confirmée par différentes études sur l'orientation de ces animaux (JOLY, 1998).

n° seau	1	2	3	4	5	6	7	8
Nombre d'individus	105	169	313	385	418	430	363	363
% age d'individus/seau	1,70%	2,80%	5,20%	6,40%	6,90%	7,10%	6%	6%
n° seau	9	10	11	12	13	14	15	Seau sp
Nombre d'individus	343	728	457	516	583	384	476	87
% age d'individus/seau	5,70%	12%	7,50%	8,50%	9,70%	6,40%	7,90%	1,40%

Tableau 3 : Résultat des individus capturés par seau.

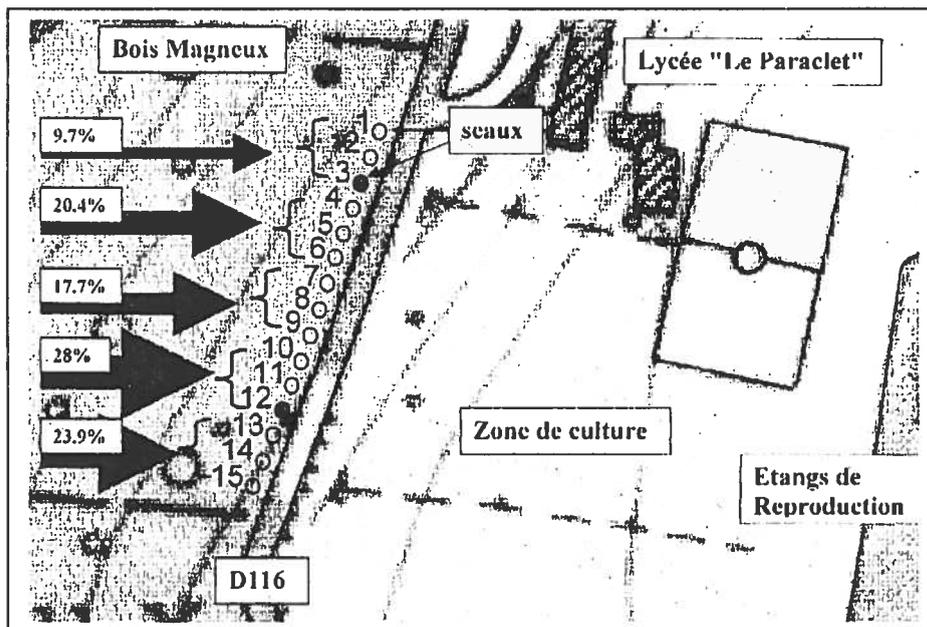


Schéma de présentation du dispositif et des flux de passage.

#### 4.6 Efficacité de l'opération et mortalité hors dispositif.

Afin de démontrer l'efficacité de l'opération et d'évaluer la mortalité hors dispositif, un dénombrement des individus écrasés a été réalisé sur la D116. La méthode consistait à parcourir les portions de route longeant le Bois Magneux, avant et après le dispositif. Chaque individu fraîchement écrasé était comptabilisé, puis retiré de la chaussée, afin d'éviter les risques de doubles comptages. Les comptages ont été réalisés le matin et le soir, de façon non systématique, en raison d'un manque de moyen humain et surtout de temps. Seuls, ceux ayant eu lieu en soirée ont été retenus, afin de tenir compte du passage des prédateurs et autres charognards... (durant la nuit), qui risqueraient de fausser les résultats.

Les cadavres de Grenouille rousse et de Crapaud commun ont été totalisés ensemble, la distinction n'étant pas toujours facile selon l'état des individus. Les Tritons palmés n'ont pas été pris en compte, leur petite taille les faisant souvent passer inaperçus sur la chaussée.

#### Les individus trouvés morts derrière le dispositif.

Très peu de résultats concernent cette portion de route, ceux-ci ayant été relevés lorsqu'il y avait présence d'individus écrasés. Hors, ces derniers ont seulement été notés au cours de 3 soirées, avec un minimum de 6 animaux mort le 28/02/03 et un maximum de 12 le 05/03/04. L'aménagement semble ainsi remplir son rôle de barrage, mis à part quelques individus qui parviendraient à le contourner, à passer au-dessus ou en dessous de la bâche. Notons que certains animaux déposés derrière la route suite au ramassage, ont pu également retraverser la D116 dans le sens inverse (vers le bois) et être victime de la circulation routière.

#### Les individus trouvés morts hors dispositif.

Ce dénombrement a été réalisé sur les 300m de route allant de la fin du dispositif à la fin du Bois Magneux. Les résultats disponibles concernent 11 soirées pendant lesquelles 893 individus morts ont été comptabilisés, alors que 2194 ont été ramassés dans les seaux. Ces chiffres montrent l'intérêt de prolonger le dispositif dans les années à venir, sur la portion de route étudiée ici.

#### Conclusion

Ces premiers résultats ont permis d'apporter des éléments sur la biologie des populations d'amphibiens du Bois Magneux. Ainsi, la connaissance des effectifs, de l'intensité des passages selon les conditions météorologiques et des principales voies de migration, va permettre d'améliorer l'organisation du projet (extension du dispositif, durée des ramassages, besoins humains...), mais aussi d'orienter les services de

l'Etat pour la création dans les années à venir d'un crapauduc, objectif même de l'opération.

Aussi plusieurs éléments mettent en évidence l'intérêt de renouveler le dispositif :

- un nombre élevé d'individus récoltés : 6118,
- la présence de deux espèces d'intérêt patrimonial : le Triton crêté (non revu en 2003), et la Grenouille agile,
- l'efficacité du dispositif permettant de réduire de façon considérable la mortalité des animaux.

Le ramassage ne concernant qu'une seule année, il n'est pas encore possible de démontrer l'effet positif à long terme de l'aménagement, sur la population d'amphibiens. En revanche, nous connaissons les nombreuses menaces qui pèsent sur ces animaux, en particulier la fragmentation des habitats et la détérioration de leurs lieux de reproduction. Ce type d'opération reste un outil de protection efficace, qui de plus améliore les connaissances scientifiques et permet de sensibiliser le grand public. Reste maintenant à trouver des solutions durables, comme l'installation d'un crapauduc et à envisager l'extension de ce type de dispositif sur les autres gros points noirs régionaux de mortalité routière des batraciens (FRANÇOIS, 1997).

#### Remerciements aux bénévoles pour l'opération de ramassage et la mise en place du dispositif :

BLIN Frédéric, BOCA François, BOUSSEMARY Aurèle, BYE Joël, COMMECY Xavier, DELASALLE Jean-François et Pierre-François, FOURNIER Emmanuel, DEHONDT François, FRANCOIS Rémi, GAVORY Laurent, GUYOT Mathieu, HAINAUT Katia, HOSTEN Christophe, ISENBRANDT Hermann, Odile, Maxime et Pierre, JAMET Clothilde, LENNE Patrice, MAILLIER Sébastien, MARECHAL Isabelle, MOUQUERON Martial, PETIT Sophie, ROUSSELOT, TANGHE Brigitte et Paul, TELLIER Jean-Pierre et Josiane, THIERY Patrick.

#### BIBLIOGRAPHIE

BARDET O., DUQUEF M., FLIPO S., FRANCOIS R., GAVORY L., PAGNIEZ P. (1997) Modernisation de l'inventaire ZNIEF. Propositions méthodologiques. Conservatoire des sites naturels de Picardie. 55p.

DUGUET R. & MELKI F. Ed., 2003 – Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France). 480p.

FRANÇOIS R., 1997 - La mortalité des Amphibiens sur les routes de l'Oise, Bilan de l'Opération « Fréquence Grenouilles » 1996-1997. Le Pic mar, Rev. Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise : 24-31 + carte.

JOLY P., 1998 – Biologie des populations d'amphibiens, connectivités et aménagements du territoire. Extrait des actes des 3<sup>e</sup> rencontres "routes et faune sauvage". Publié avec le soutien de l'ASFA. 460p.

# **AFFLUX DE HIBOUX DES MARAIS *Asio flammeus***

## **HIVER 2002/2003 - REGION PICARDIE**

Par Patrick DECORY

Au vu de l'afflux important de Hiboux des marais constaté lors de l'hiver 2002-2003 en Franche Comté, D. Michelat et B. Feuvrier se sont proposés grâce à un message diffusé par l'intermédiaire de l'internet, pour faire une synthèse nationale sur cet hivernage en s'appuyant sur des coordonnateurs régionaux.

Pour la région picarde, j'ai assuré la collecte des données de deux façons :

- un appel lancé auprès des abonnés de la liste de discussion sur internet « Obspicardie » ;
- une recherche dans les archives de cette même liste des différents messages ayant traité de ce sujet pendant la période considérée.

### **Statut de l'espèce en hiver**

L'effectif hivernant en France est modeste, inférieur à 500 individus, disséminé surtout dans la frange côtière nord ouest du pays et sur quelques sites de l'intérieur. Toutefois, lors d'hiver rigoureux, il peut être observé un afflux de Hiboux des marais en provenance de pays plus touchés par le froid (KERAUTRET, 1999).

En plaine maritime picarde, l'espèce est le plus couramment observée d'octobre à décembre. Au hâble d'Ault, sans être commun, le Hibou des marais est noté régulièrement en petit nombre chaque année. Il y est parfois plus abondant certaines années, en particulier, entre novembre et décembre 1987 où environ une douzaine d'individus y a été observée (SUEUR et TRIplet, 1999).

### **Analyse générale**

Entre le 1<sup>er</sup> septembre 2002 et le 30 avril 2003 (cette période dépasse certes l'hiver *sensu stricto* mais elle est celle proposée comme cadre pour l'enquête nationale), il y a eu en Picardie, 49 observations de l'espèce portant sur 135 individus soit une moyenne de 2,75 individus par observation. Ces valeurs sont à comparer aux données contenues dans la base FNAT gérée par l'association Picardie Nature et reportées dans le tableau suivant :

	1997	1998	1999	2000
Nb. observations	12	7	13	19
Moyenne ind./obs.	1.58	1.14	1.76	2.1

Il apparaît ainsi que l'afflux de Hiboux des marais a bien touché la région.

La localisation de ces observations n'est pas du tout uniforme sur l'ensemble du territoire picard. On remarque que 85.7% des observations ont été réalisées dans le département de la Somme, département où le littoral picard représente le site d'où sont provenues la quasi-totalité des données ; alors que seulement 12.2% d'entre elles ont concerné l'Aisne et qu'il n'y a qu'une seule donnée probable pour l'Oise.

Bien que ces données soient faussées par la pression ornithologique beaucoup plus importante sur la côte que sur le reste des sites, il est toutefois possible d'en déduire que l'afflux s'est probablement surtout fait ressentir sur la portion littorale de la région.

### **Analyse par département**

#### Oise

Aucune donnée significative n'a été collectée pour ce département, l'afflux de Hiboux des marais n'a apparemment pas eu lieu dans l'Oise, mais l'espèce a-t-elle été assez recherchée dans ses milieux de prédilection à cette époque de l'année : Moyenne Vallée de l'Oise, Bray humide...?

#### Aisne

Les dates relativement tardives des observations réalisées sur la commune de Marly-Gomont en Haute Vallée de l'Oise (Thiérache), seule commune d'où sont parvenues des données, laissent penser qu'il s'agit d'oiseaux stationnant lors de leur migration pré-nuptiale. Un groupe de huit hiboux des marais a pu choisir la vallée de l'Oise comme axe de migration, faire une halte dans un secteur qui lui assure le gîte et le couvert puis progressivement les oiseaux ont repris leur progression vers leur site de nidification.

## Somme

Il y a eu une continuité des observations sur toute la période considérée dans les Bas-Champs situés au sud de la baie de Somme, à savoir entre les communes d'Ault et de Saint-Valery-sur-Somme. Ceci permet de préciser qu'en plus de quelques migrateurs de passage il y a eu, effectivement, un hivernage de l'espèce sur le secteur. Le nombre d'individus concernés peut être estimé au minimum à 4 et au maximum à 7. nord de la baie de Somme et nord d'Amiens) sont très ponctuelles et doivent être rattachées soit à la migration soit à l'erratique hivernal de l'espèce.

Les autres observations (

## **Conclusion**

Un afflux de Hiboux des marais s'est bien fait ressentir dans la région picarde, en particulier dans la Somme, au cours de l'hiver 2002-2003 (septembre 2002 à avril 2003), en particulier par un hivernage de 4 à 7 oiseaux dans la partie sud de la plaine maritime picarde.

## **Remerciements**

Je remercie les différents observateurs qui ont envoyé des messages sur la liste de discussion « Obspicardie » et/ou qui m'ont communiqué directement leurs données (elles sont citées dans les tableaux des annexes) et plus particulièrement X. Commeccy qui m'a apporté une aide précieuse pour la recherche dans les archives de la liste.

## **Bibliographie**

KERAUTRET L. *in* ROCAMORA G. et YEATMAN-BERTHELOT D. (1999) – Oiseaux menacés et à surveiller en France. Société d'Etudes Ornithologiques de France et Ligue de Protection des Oiseaux, 598 p.

SUEUR F. et TRIPLET P. (1999) – Les oiseaux de la baie de Somme. SMACOPI, Groupe Ornithologique Picard, 509 p.

**Annexes** : les données de Hibou des marais pendant l'hiver 2002-2003 dans les trois départements picards.

### **Aisne :**

Date	Commune ou lieu-dit	Nombre	Observateurs
05/02/03	Marly-Gomont	8	D. TRANCOIS
02/03/03	Marly-Gomont	5	S. LEDROIT, D. TRANCOIS, C. ROUSSEAU
09/03/03	Marly-Gomont	3	G. HALLART, S. LEDROIT, D. TRANCOIS, C. ROUSSEAU
16/03/03	Marly-Gomont	4	S. LEDROIT
21/03/03	Marly-Gomont	4	S. LEDROIT
28/03/03	Marly-Gomont	1	S. LEDROIT, D. TRANCOIS, C. ROUSSEAU

### **Oise :**

Date	Commune ou lieu-dit	Nombre	Observateurs
23/12/02	Breteuil	1 (probable)	G. PHILIPPE

**Somme**

Date	Commune ou lieu-dit	Nombre	Observateurs
08/09/02	RNBdS	1	X. COMMECY
21/09/02	Les Mollières sud	3	P. DECORY
29/09/02	RNBdS	1	T. RIGAUX
	Lanchères- Bas Champs	2	A. et S. MAILLIER
	Hâble d'Ault	6	F. BOCA
30/09/02	Les Mollières sud	7	T. DAUMAL
07/10/02	RNBdS	1	P. DECORY
21/10/02	Hâble d'Ault	1	G. PHILIPPE
26/10/02	Hâble d'Ault	2	S. LEGRIS
31/10/02	Hâble d'Ault	7	P. DECORY
04/11/02	Hâble d'Ault	2	P. DECORY
17/11/02	Hâble d'Ault	4	P. DECORY
24/11/02	Hâble d'Ault	5	T. DAUMAL, X. COMMECY et P. DECORY
30/11/02	Hâble d'Ault	3	P. DECORY
14/12/02	Hâble d'Ault	5	F. DUCORDEAU
22/12/02	Hâble d'Ault	2	S. LEGRIS
28/12/02	Hâble d'Ault	2	P. DECORY
05/01/03	Hâble d'Ault	3	V. DELCOURT, T. RIGAUX, MF et P. DECORY
	Noyelles-sur-mer Rencloîtres	3	T. RIGAUX
11/01/03	Hâble d'Ault	3	P. DECORY
	Les Mollières sud	1	P. DECORY
08/02/03	Hâble d'Ault	2	P. DECORY
	RNBdS	1	A. VINOT et A. MATHURIN
09/02/03	Hâble d'Ault	2	X. COMMECY
15/02/03	Hâble d'Ault	4	P. DECORY
16/02/03	Hâble d'Ault	1	JP. MAISTRE
	Lanchères- Bas Champs	3	JP. MAISTRE
23/02/03	Hâble d'Ault	1	C. LOUVET, P. et W. MATHOT
01/03/03	Hâble d'Ault	2	S. THOMIN
	Lanchères- Bas Champs	4	S. THOMIN
08/03/03	Hâble d'Ault	1	P. DECORY
09/03/03	Beauquesne	4	F. BLIN
22/03/03	Lanchères- Bas Champs	3	JL. HERCENT
	Hâble d'Ault	1	X. COMMECY et T. RIGAUX
25/03/03	Hâble d'Ault	3	V. DELCOURT
27/03/03	Hâble d'Ault	1	P. DECORY
29/03/03	Hâble d'Ault	3	P. DECORY
07/04/03	Ponthoile - Morlay	1	F. TILLIER
15/04/03	Beauquesne	4	F. BLIN
20/04/03	Hâble d'Ault	1	P. DECORY
21/04/03	Hâble d'Ault	1	S. LEGRIS
24/04/03	Hâble d'Ault	1	X. COMMECY

Patrick DECORY  
Tours-en-Vimeu

# PLUS DE 120 PETITS RHINOLOPHES *Rhinolophus hipposideros* DANS DEUX MICRO-SOUTERRAINS EN FORÊT DE COMPIEGNE (60).

Par : Rémi FRANÇOIS, Franck SPINELLI, Emmanuel FOURNIER et Xavier COMMECY.

## Contexte des observations

Le Groupe Chiroptères de Picardie Nature réalise depuis plusieurs années des inventaires des chauves-souris dans la forêt domaniale de Compiègne et ses abords. Notamment, le Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*, espèce particulièrement menacée dans le Nord-Ouest de l'Europe, est recherché de façon active depuis plus de 10 ans.

En janvier 2002, deux nouveaux sites très importants pour l'espèce ont été découverts. Ces deux petits souterrains très tranquilles abritaient au moins 123 Petits Rhinolophes. Ces deux cavités très proches constituent le deuxième site d'hibernation le plus important pour la Picardie. Les prospections de janvier 2004 en ont confirmé l'intérêt.

Dans la logique de la mise en place de corridors écologiques et de réseau de sites souterrains protégés pour les chiroptères, la synthèse des connaissances sur les sites importants nous semble essentielle. Le but de ce type de publication est donc de servir à étayer des stratégies de protection des sites d'intérêt chiroptérologique majeur.

Toutefois, nous ne souhaitons pas faciliter le repérage de ces sites sensibles, situés notamment près de l'Île-de-France, région source de nombreuses passions troglodites diverses, où nos amis chiroptérologues ont toutes les peines du monde à instaurer une éthique de l'utilisation des espaces souterrains. Ainsi, nous ne donnons pas les localisations précises. Ces cavités ne sont pas mentionnées sur les cartes topographiques ou géologiques. Toutes petites et camouflées par des fourrés, elles passent inaperçues même en marchant à quelques mètres. Nous mettons d'ailleurs à chaque fois du temps avant de les retrouver pour les suivis hivernaux. C'est là le garant de la tranquillité des Petits Rhinolophes.

Le présent article décrit le site et replace son importance dans le contexte régional.

## Observations

Le 21 janvier 2002, nous avons actualisé le suivi de la petite carrière précédemment connue, et cherché l'abri sous-roche que Franck SPINELLI avait repéré il y a près de 20 ans. La recherche du deuxième site a été longue, tant l'entrée est invisible au milieu des ressauts caillouteux de la corniche de calcaire lutétien.

Les milieux souterrains considérés sont constitués par :

- une petite carrière souterraine abandonnée,
- une espèce d'abri sous roche, très bas de plafond, creusé au contact entre le calcaire lutétien et le sable cuisien sous-jacent.

Les deux sites sont distants de quelques centaines de mètres et doivent probablement fonctionner en réseau.

Le 21 janvier 2002, la petite carrière abritait au moins **71 petits Rhinolophes**. 56 étaient concentrés sur une surface de quelques mètres carrés, dans une petite salle très difficile d'accès car située derrière un éboulis instable. Ce qui garantit largement la quiétude de la salle, car il faut retirer ses gros manteaux d'hiver et ne pas être trop « costaud » pour passer entre les blocs effondrés.

L'abri sous roche abritait au moins **52 Petits Rhinolophes** éparpillés dans des boyaux et des petites salles où l'on ne peut pas tenir debout. L'ensemble n'est accessible qu'en rampant sur des distances parfois importantes (plusieurs dizaines de mètres). Certains boyaux inaccessibles en rampant ont peut-être été oubliés, avec quelques Petits Rhinolophes supplémentaires non recensés. Les chiffres avancés sont donc des minima. Dans la petite carrière, les effectifs des autres espèces étaient de 1 Grand Murin *Myotis myotis*, 7 Murins à moustaches *Myotis mystacinus* et 1 Oreillard sp. *Plecotus sp.* en janvier 2002.

Le total de ces deux sites était donc de **123 Petits Rhinolophes le 21 janvier 2002.**

Le 31.1.2004, nous (R.F. et X. C.) avons recensé un total de 121 Petits Rhinolophes dont 79 individus dans la petite carrière et 42 dans l'abri sous roche.

### Données hivernales antérieures :

La petite carrière a fait l'objet d'un suivi hivernal irrégulier entre 1995 (année de la découverte du site) et 2000 par Rémi FRANCOIS, Franck SPINELLI et plusieurs autres accompagnateurs.

Les effectifs de Petits Rhinolophes de ce site ont varié entre 5 et 28. Mais on ne peut pas effectuer de comparaisons entre les valeurs obtenues dans les premières années et les derniers car à cette première époque, seule la galerie centrale du site était prospectée et connue. La découverte de la petite salle effondrée (accessible en rampant entre des blocs instables) n'a eu lieu qu'en 2001.

La seule donnée antérieure comparable est donc celle du 11.2.2001 (obs. R.F.), où 82 Petits Rhinolophes étaient présents (ainsi que 1 Grand Murin - *Myotis myotis*, 1 Murin de Daubenton - *Myotis daubentoni*, 2 Murins à moustaches - *Myotis mystacinus*).

### Quid des colonies de reproduction ?

En période de reproduction, le Château de Compiègne abrite occasionnellement quelques femelles mêlées avec la grosse colonie de Grands Murins (R. HUET, comm. pers.).

En 2001, lors d'une enquête effectuée par l'Office National des Forêts auprès de tous ses agents sur la présence de chiroptères dans les Maisons Forestières, la présence de plusieurs individus a été révélée à Saint-Jean aux Bois. Cela laisse supposer l'existence d'une colonie de reproduction dans ce village médiéval enclavé dans la forêt qui s'y prête parfaitement.

Eric BAS (comm. pers.) a découvert récemment (2003) une petite colonie de reproduction dans une Maison Forestière inutilisée dans le sud de la Forêt.

La recherche systématique des colonies, notamment dans les maisons forestières, reste à entreprendre.

### Commentaires

Le dérangement semble assez faible en hiver. Les sites sont cependant connus et fréquentés occasionnellement, comme en témoignent divers détritiques. Or, bien que petits, ces deux sites très bas de plafond présentent des éboulements et sont dangereux à prospecter.

Les effectifs de Petit Rhinolophe apparaissent très semblables entre 2002 et 2004. Il est probable que les deux sites fonctionnent comme des vases communicants. Nous supputons la présence d'une importante colonie de reproduction à proximité de ces souterrains (quelques kilomètres), notamment dans des châteaux. Il en existe en effet plusieurs sur les communes environnant le massif de Compiègne. Mais cette colonie ou ces colonies peuvent aussi être installées dans des maisons forestières, des églises ou des grandes demeures (fermes, manoirs...) fréquentes dans les villages et hameaux des environs. Ce qui ne facilite pas la tâche de repérage de ces colonies, sachant que les prospecteurs bénévoles sont rares dans la région.

L'autre hypothèse serait que les Petits Rhinolophes se reproduiraient en milieu souterrain, ce que trahiraient les petits tas de guanos apparemment de plus en plus importants dans ces sites. Cette nouvelle reproduction en milieu souterrain serait permise par les étés très chauds des dernières années. Plusieurs preuves de reproduction en milieu souterrain de cette espèce en Picardie ont en effet été récoltées depuis quelques années dans le sud de l'Oise. La découverte d'une importante colonie de reproduction en cavité souterraine serait un phénomène tout à fait nouveau dans le Nord-Ouest du Bassin Parisien pour cette espèce.

### Conclusion

Nos prospections hivernales de janvier 2002 et 2004 ont permis de mettre en évidence un nouveau micro-site souterrain de très grand intérêt chiroptérologique pour le Petit Rhinolophe dans le massif forestier de Compiègne.

123 Petits Rhinolophes constituent le deuxième effectif record en Picardie. Les effectifs les plus importants sont en effet notés chaque année dans une immense carrière souterraine du Noyonnais (60) avec, à titre de comparaison, au moins 132 individus le 19.01.2002 et 144 le 31.01.2004 (obs. Groupe Chiroptères de Picardie Nature).

A l'heure actuelle, la synthèse des recensements depuis 2000 nous amène à estimer que les populations de Petits Rhinolophes de Picardie avoisinent le millier d'individus en hiver. En 1997, DUBIE (in DUBIE et SCHWAAB, 1997) estimait la population régionale à 200-300 individus. Les nouvelles prospections, en particulier depuis 2000, ont permis de découvrir de nouveaux sites importants, essentiellement dans le Noyonnais, la forêt de Saint-Gobain, le

Soissonnais et le Valois, qui concentrent plus de 80 % des effectifs régionaux cumulés connus. Cette concentration de Petits Rhinolophes dans l'Est de l'Oise et l'Ouest de l'Aisne est tout à fait remarquable à l'échelle des plaines nord-ouest européennes.

Les deux micro-sites souterrains de la forêt de Compiègne qui dépassent 10 % de la population régionale méritent une protection et des aménagements visant à favoriser et pérenniser l'accueil du Petit Rhinolophe et des autres espèces.

Nous préconisons avant tout la pose de grilles blindées avec portes inviolables aux entrées de ces deux micro-souterrains, ce qui ne serait pas onéreux mais très efficace. Si les sites étaient utilisés en période de reproduction, la préservation ferait « coup double » en protégeant à la fois les colonies de reproduction et les quartiers d'hiver.

Ces micro-sites mériteraient d'être intégrés au réseau Natura 2000 au titre de la Directive Habitat de l'Union Européenne. Nous avons d'ores et déjà demandé que ces sites d'intérêt chiroptérologique européen soient intégrés dans ce réseau en cours de mise en place. Un courrier dans ce sens a été envoyé à la Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Oise par F. SPINELLI. Le Comité de pilotage Natura 2000 pour l'Oise en a accepté le principe. La protection définitive reste à concrétiser sur le terrain.

Ces actions sont indispensables pour enrayer les chutes d'effectifs du Petit Rhinolophe en Picardie et dans les régions voisines. Car si les terrains de chasse très favorables de l'espèce, constitués par les vastes formations de feuillus du massif de Compiègne sont pérennes, les sites de reproduction et d'hibernation apparaissent de plus en plus menacés.

## BIBLIOGRAPHIE

BAS E., 1995 - Intérêt mammalogique de la Forêt de Compiègne, in FRANÇOIS R. (coord.) « Aperçu sur la richesse écologique exceptionnelle de la Forêt de Compiègne (Oise) - *L'Entomologiste Picard.* Bull. A.D.E.P. : 56-57.

C.P.I.E. DE L'OISE, 1998 - Atlas des mammifères sauvages de l'Oise. Conseil Général de l'Oise. Conseil Régional de Picardie. 122 p. Doc. multicop. (Classeur).

DUBIE S., SCHWAAB F., 1997 - Répartition et statut du Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) (Bechstein, 1800) dans le nord et le nord-est de la France. in : Zur

situation der Hufeisennasen in Europa. IFA.

DUBIE S. (coord.), DURIEUX B., FRANÇOIS R., SPINELLI F., 1997 - Inventaire des chiroptères de Picardie. Statut et cartographie des espèces : pré-atlas. Coord° Mammal. Nord Frce, Grpe Chiro. Pic. 56 p.

FRANÇOIS R., 2000 - Le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) dans le Nord-Est de l'Oise : résultats des recensements de l'hiver 1999-2000. *L'Avocette* 24 (1-2), Picardie Nature. pp 23-37.

FRANÇOIS R., HUET R., 2000 - Groupe chiroptères de Picardie-Nature : bilan des activités et des connaissances régionales en avril 2000. *Rev. Picardie Nature.* pp 11-13.

SPINELLI F., 1998 - Expertise faunistique, in ECOTHEME « Le Canton du Bois de l'Isle (Forêt de Compiègne). Expertise floristique et faunistique. Actions visant à développer la biodiversité. » Office National des Forêts. Rapport.

### Adresse des auteurs :

COMMECY Xavier, 4 place Godailler Decaix, 80380 GENTELLES.  
Mel : xavier.commecy@wanadoo.fr

FOURNIER Emmanuel, 7 allée de Mougins, Appt. 210. 80000 Amiens.

FRANÇOIS Rémi, 4 place du Maréchal Leclerc, 80710 QUEVAUVILLERS.  
Mel : remi.francois1@free.fr

SPINELLI-DHUIQ Franck, 30 rue du Moulin 60490 CUVILLY.  
Mel : franck.spinelli@free.fr